



Conditions d'existence : des précarités au-delà de l'emploi & de l'activité

D'autres difficultés que celles liées aux conditions d'emploi et d'activités se dressent dans le quotidien des travailleurs pauvres Bruxellois.es. La restitution des conditions d'existence au quotidien est fondamentale pour comprendre ce qui est à la fois structurant et en changements dans les vies des travailleurs pauvres.

Dans cette partie, il sera à la fois question de ce qui est commun dans les situations des travailleurs pauvres rencontrés ou extrêmement contrasté, parfois même opposé. Plusieurs formes de précarités et types de déprivations sont partagées au sein de ce large spectre de situations.

Les descriptions précises des situations de précarités et de pauvreté n'ont pas pour objectif d'être misérabilistes. Il apparaît central, depuis notre approche globale et dynamique des processus de précarisations, de décrire les contextes concrets, les situations dans lesquelles des vulnérabilités et des inégalités, souvent cumulées (cf. chapitre) sont observables dans les expériences et le vécu quotidiens.

L'analyse du matériau recueilli lors de l'enquête qualitative (entretiens et questionnaires) nous permet de décrire ce qui se répète plus fréquemment et ce qui se distingue.

3.1. Insuffisance, instabilité et absence de revenus du travail

Les points communs saillant à l'expérience cumulée du travail et de la précarité est **l'insuffisance, l'instabilité** ou **l'absence** de revenus. Cette situation présente d'importantes conséquences à la fois sur l'individu (psychologiques, physiques) et sur le ménage (déprivations, endettement, perte de logement, déménagement, état de santé, etc.).

Les **revenus sont un souci permanent** et il est difficile pour les travailleurs pauvres de se projeter. Une part des répondants a exprimé éviter de penser au lendemain, à la semaine suivante ou au mois prochain.

Les travailleurs pauvres rencontrés ont exprimé avoir le sentiment qu'une partie de la population n'a pas conscience de leur vécu. Pourtant, les contacts sont fréquents avec des personnes qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts, avec un salaire inférieur au seuil de pauvreté. C'est ce que souligne ce travailleur de plate-forme :

Les gens ne se rendent ? En fait, en soi, les gens cautionnent mais sans le savoir (...) Mais est-ce qu'un client va vraiment se dire "Aujourd'hui en 2020 à Bruxelles, les gens sont payés quatre euros de l'heure" ? Je pense pas, tu vois, c'est tellement irréal que je pense même pas qu'ils s'en rendent compte. [tp11]

Bien conscients des écarts immenses de revenus entre lui et les personnes qu'il livre, ce travailleur livreur souligne la déconnexion entre «son monde» et «le monde» des personnes qu'il livre, des mondes en opposition totale.

Ça me fait tenir je me dis peut être qu'un jour je pourrai m'offrir ça. La plupart commande des glaces japonaises, des "mochi", c'est 5 euros pour deux pièces, tu manges ça en deux secondes. L'écart entre le peuple et les gens... (...) A19h ils commandent des Twix et des Snickers, ils prennent 25 euros de chocolats, ils sont vraiment déconnectés, un truc de malade" [tp11]

Insuffisance chronique de revenus pour des travailleurs en CDI à temps plein

Bien que plus aigües pour des travailleurs indépendants ou des salariés avec des contrats courts, l'insuffisance de revenus concerne aussi des travailleurs salariés à temps plein et à durée indéterminée.

Même dans un ménage sans enfants où deux personnes travaillent, l'un à temps plein et l'autre à temps partiel, il peut s'avérer impossible ou difficile de parvenir à payer l'ensemble des factures. Cette insuffisance chronique touche ce couple qui travaille dans le secteur du social où l'un est en CDI à temps plein et l'autre en CDI à temps partiel :

Pour subvenir à mes besoins, j'ai du mal à joindre les deux bouts (...) Lorsque je paie tout ce que j'ai à payer, donc mes factures, mes frais et compagnie, il me reste pratiquement plus rien.(...) Parfois j'ai recours encore à une carte de crédit (...) Mais du coup ça me met encore plus en difficultés pour le mois qui suit donc c'est un peu un cercle vicieux quoi. Donc voilà. Ou simplement se priver, tout simplement quoi. [tp61]

Exerçant dans le secteur social de l'aide aux personnes, cette salariée à temps plein et à durée indéterminée explique qu'après le paiement des factures diverses et d'un remboursement de prêt, il lui reste 100 euros pour vivre :

Alors je paie 725 euros de loyer et j'ai comme vous voyez ... fin je vous montre, c'est deux pièces avec la cuisine qui est là-derrrière (...) une petite salle de douche. C'est pas le grand luxe mais c'est suffisant juste pour moi. (...) Et il faut compter 60 euros par mois pour l'électricité, il faut compter plus ou moins 100 euros pour TV-internet-téléphone. L'eau là je viens de recevoir la facture d'eau et c'est 200 et des euros, j'ai dû aller voir le CPAS où j'ai rendez-vous mardi avec la cellule énergie parce que je sais pas les payer (...) voilà et là on est le 3 du mois et il me reste 100 euros quoi. C'est comme ça quasi tous les mois. [tp67]

Employée à temps plein et à durée indéterminée, cette travailleuse d'une administration publique communale vit seule avec ses deux filles et exprime faire face à bien des difficultés.

Et surtout je me demande ça va finir quand ? Puisque a priori j'ai un travail assuré [un CDI] donc ça veut dire que si même là, la situation n'est pas stable... ça veut dire que ça ne sera jamais assez stable... Donc moi ça, ça m'inquiète beaucoup. J'ai 44 ans, bientôt 45...donc j'aspire à un taux de stabilité et de repos dans la tête, quoi. Parce que c'est très compliqué de... pendant mes heures de travail... de ne pas penser au fait qu'en fait ça ne va pas. (...) A partir du 15 du mois, je me dis déjà « aïe, aïe, aïe, ça va être compliqué, ça va être compliqué ! ». Donc ça vraiment c'est une situation que moi j'estime précaire [tp60]

Non-recours aux droits sociaux, aux aides sociales et services

Malgré l'incertitude et le manque de revenus, certaines personnes rencontrées expriment des difficultés à demander de l'aide aux pouvoirs publics ou à d'autres services, comme en témoigne cet intervenant professionnel :

Je veux dire si s'il faut vraiment un moment donné, bien sûr, je peux toujours demander à un oncle. Enfin, je pense que ma famille serait toujours prête à m'aider mais je n'ai pas envie de le faire. (...) Je n'ai pas envie de demander l'aide de l'État, de la CAPAC ou du CPAS. J'ai pas envie de le faire. Et je ne suis pas la seule. Je connais d'autres personnes qui auraient pu depuis longtemps demander de l'aide du CPAS mais qui ne le font pas et qui enchaînent les jobs étudiants non-stop avec leurs examens parce qu'ils veulent pas le faire. Enfin, ils préfèrent se débrouiller

seuls tant qu'on a l'énergie, la motivation et la capacité physique de se débrouiller seul. [tp24]

Ce travailleur ne recourt habituellement à aucune aide quelle qu'elle soit et compte bien ne jamais y recourir malgré d'importantes difficultés dans son parcours.

Je vous dis que moi je m'adapte donc... Je m'adapte à n'importe quelle situation, même avec mille euros (...) je me suis serré la ceinture. (...) Je peux survivre avec mille euros mais ce n'est pas une vie quoi. On n'a pas de bonheur là-dedans. Parce que si il faut vivre caché, c'est pas la peine quoi... (...) J'essaie de m'adapter aux situations. Donc non, non, je n'ai pas l'habitude d'avoir recours à des aides [tp32]

Dans les discours, plusieurs travailleur.ses précaires témoignent ne pas vouloir être identifiés aux catégories - stigmatisées - des personnes bénéficiant de revenus de remplacement et d'aide sociale.

Ouais malheureusement, il faut assumer, il faut se débrouiller, il faut, je ne sais pas, je n'aime pas les faibles dans la vie, il faut se donner les moyens. Il y a des gens qui ont tellement rien, moi, j'ai l'occasion de pouvoir travailler, s'il le faut et bien je mange des pâtes, s'il le faut je vends ma voiture (...). Le CPAS, c'est des aides pour les gens qui en ont vraiment besoin, c'est à cause des gens qui en ont profité, qu'il n'y a plus assez pour ceux qui en ont besoin. [tp22]

Des revenus au noir pour (sur-)vivre

Le travail au noir touche en particulier (mais pas uniquement) des personnes en attente ou sans titre de séjour ainsi que les personnes qui souhaitent être invisibles, «en rupture» avec les pouvoirs publics. Ce travailleur précaire qui a plus d'une dizaine d'années d'expérience travaille au noir dans des fonctions parfois dangereuses en Région bruxelloise. Il est payé en cash, dépense cet argent totalement et au jour le jour, son revenu est donc extrêmement variable et incertain :

- Et pour l'argent vous faites comment ? Est-ce que vous avez un compte bancaire ?
- Non je n'ai pas de compte bancaire. Quand je gagne 50 euros, je mange avec 50 euros, quand je gagne 30 euros, je mange avec 30 euros... c'est à la journée.
- Donc vous faites en sorte de ne pas avoir de l'argent qui traîne ?

- Non, non je ne vais pas en garder à côté, je m'habille bien, je mange bien, je fais du sport et c'est tout. Je cherche de l'aide avec les associations pour manger mais pas beaucoup. [tp37]

Soulignons qu'il arrive particulièrement fréquemment à des travailleur.ses au noir de ne pas être payé à l'issue d'une journée, ce sont des épisodes fréquent dans le marché informel et les situations d'exploitation.

Priorisations entre frais fixes et privations

Les dépenses liées au logement sont les plus importantes et souvent priorisées par rapport à tout le reste ou «au détriment» d'autres postes de dépenses :

Je paie mon loyer, ça c'est ma priorité pour ne pas me retrouver dans la rue, après le loyer j'ai fait des ordres permanents et des domiciliations pour les charges de téléphone, gaz, eau et électricité, et puis j'attends jusqu'au 8, 10 que toutes les domiciliations soient honorées, payées, et après, à ce moment-là avec le peu qui reste, on regarde avec mon épouse ce qu'on peut faire, soit pour les courses – mais avant ça on ne touche pas, on ne touche pas parce que j'ai aussi un crédit pour la voiture, on attend que tout ça soit parti, et avec ce qui reste on fait... on s'organise. [tp69]

Loyer, électricité euh télé-internet et le téléphone, parce que ça c'est vraiment la base. Et à côté de ça bah oui, évidemment, mon crédit parce que si je ne le paie pas je vais me retrouver avec une saisie sur salaire donc là j'ai pas vraiment le choix, mais donc oui en général je reçois mon salaire l'avant dernier jour ouvrable du mois, et je paie toujours mes factures pour le premier ou le deux, tout est payé et au moins je sais ce qu'il me reste, voilà. [tp68]

Pour la gestion des revenus, plusieurs personnes s'organisent pour systématiquement, quand il n'y a pas de dettes, régler le loyer et l'ensemble des paiements dès la réception du salaire. Ils évaluent ensuite ce qu'il est possible de faire ou de dépenser par ailleurs. Le solde restant est souvent largement insuffisant pour mener une vie normale.

Cette travailleuse précaire à temps partiel (non choisi), mère de trois enfants et dont le mari est au chômage paie d'abord le loyer :

- Je me prive, voilà, je privais les enfants, les cinémas (...) quand j'achète des habits par exemple, ce mois-ci j'achète pour l'un, le mois d'après c'est pour l'autre...

- Mais ce n'est jamais pour deux enfants en même temps ?

- Non, non, non, pas tous ensemble non... Ce n'est pas possible. Et alors parce que je dois vraiment gérer l'argent, tout [tp49]

Revenus imprévisibles et instables

Les niveaux de revenus des travailleurs.es pauvres sont extrêmement contrastés et les situations matérielles très différentes (logement, aide, ...). Soulignons qu'une part d'entre eux a des revenus stables mais insuffisants, et qu'une autre part a des revenus instables y compris dans le cadre de contrats à durée indéterminée ou déterminée. Parfois, des travailleur.ses ne perçoivent pas leur salaire ou pas leur salaire entier (sous-déclaration des heures, salaires fragmentés dans les dispositifs d'aide à l'emploi, ...).

Les passages fréquents d'un statut à un autre, l'instabilité des statuts (cf. chapitre 2) engendrent une instabilité de revenus, qui met en danger le maintien en logement et l'état de santé.

Les rémunérations varient fortement en fonction des situations, du caractère stable ou instable de l'emploi, de l'activité (cf. chapitre 2) et du statut social. L'instabilité des revenus varie aussi en fonction des risques sociaux (avoir un accident, perdre son emploi, tomber malade, ...) et des événements de la vie des personnes (se séparer, passage à la majorité, entrée dans la vie étudiante ou active, devenir parent, se marier, partir à la retraite, ...).

Ce travailleur a fait face à d'immenses difficultés en ayant dû vivre pendant des mois avec un salaire de 1000 euros par mois (travail en dispositif ALE et chômage), ses conditions de vie ont été améliorées lorsque son salaire a atteint 1600 euros par mois :

J'ai travaillé un mois et au lieu d'avoir les 1000 euros du chômage, je me suis retrouvé avec 1600 euros (...) ça me comblait. Enfin, c'est pas que ça me comblait mais 1600 euros c'est pas la même chose que vivre avec 1000 euros, non. [tp32]

Faire face à des dépenses imprévues ou qui augmentent

De manière convergente, l'impossibilité de faire face à des dépenses évolutives dans le temps (frais scolaire, prêts, crédit, prêt hypothécaire, ...) ou à des dépenses imprévues a été soulignée par les travailleurs précaires et pauvres rencontrés et les intervenants.

L'équilibre précaire s'écroule rapidement à la moindre augmentation dans les factures, surprise, accident ou dépense imprévue qui s'ajoutent ou s'accumulent. Un « basculement » rapide peut apparaître et mener à une précarisation accrue.

Quand ça commence à se bloquer, (...) tous les problèmes peuvent s'empiler, et c'est ça que moi j'entends quand on parle de précarité, c'est pas juste la précarité du revenu. (...) Par exemple la voiture, on n'a pas fait le contrôle technique, on fait un accident et tout-à-coup c'est la cata, les problèmes sont exponentiels. Mais y a aussi les relations familiales ; tout à coup si ça marche plus au niveau du revenu, qu'on a un bas revenu et qu'on n'arrive plus à tout payer, bah ça crée des disputes. [intpro13]

Variations de revenus, mécanismes dysfonctionnels du système de protection sociale

Malgré un système de protection sociale théoriquement protecteur, les travailleurs précaires et pauvres ont des difficultés à « s'en sortir » ou à rendre leurs droits effectifs en cas par exemple de perte d'emploi, de maladie ou d'accident.

Les variations de rémunérations engendrent des situations où le niveau de revenu se situe tantôt en-dessous tantôt au-dessus du seuil de pauvreté. Ces variations peuvent être annuelles, mensuelles, hebdomadaires ou quotidiennes en fonction de ce que les personnes ont comme contrats, missions, prestations :

Je gagne dans les environs de 900 à 1000 euros par mois. Quand tout va bien hein. Quand tout va bien. C'est pour ça que je dois faire des tournages à côté, pour que je puisse avoir un minimum de 1300 -1400 euros par mois. Donc voilà. [tp45]

Ces variations du volume de l'activité, en fonction du nombre d'heures prestées chaque mois, peuvent avoir pour conséquence, pour les personnes qui ont droit à un complément d'aide ou d'allocations sociales, des problèmes administratifs et d'accès à leurs droits, avec de potentiels délais d'attente. Par ailleurs, ces prestations sociales sont souvent extrêmement basses car elles sont basées sur des temps partiels.

Les prestations sociales octroyées aux salariés représentent au maximum entre 60% à 80% du revenu issu du travail (revenus de remplacement), sont dégressives et limitées dans le temps (allocations de chômage).

De manière générale, les aides et allocations sociales sont dans certains cas inférieures aux seuils de pauvreté. Cette jeune femme parvenait très difficilement à joindre les deux bouts avec les indemnités de la mutuelle :

La situation là... honnêtement c'est (soupir), j'ai passé vraiment une très mauvaise année, fin 2019 et 2020, financièrement c'était la catastrophe. (...) J'ai passé dix mois à la mutuelle, pendant et après ma grossesse. (...) J'étais à cinq mois de grossesse, et du jour au lendemain on a dû m'hospitaliser pendant un mois, parce que j'étais en risque imminent de fausse couche, et j'ai dû arrêter le boulot. Et de là j'ai été alitée jusqu'à la fin de ma grossesse qui était prévue pour le 17 février. Pendant tout ce temps, j'étais à la mutuelle avec des revenus ridicules, (...) j'étais à 1200 euros par mois, donc ça c'était un coup dur. Et on ne pouvait pas compter sur le salaire de mon mari vu qu'il avait un 25 heures. (...) Tout ce que j'avais mis en place, parce que je suis quelqu'un qui aime planifier les choses, et tout ce que j'avais planifié, rien ne s'est passé comme il fallait. [tp64]

Malgré les récentes améliorations des modalités de protection sociale des indépendants, celle-ci demeure insuffisante pour faire face aux coûts en cas de problème.

Indépendants : des difficultés liées au décalage entre taxation et revenus réels

Au-delà du caractère souvent instable et incertain des bénéfices et profits des indépendants, un problème récurrent se pose : le décalage temporel entre la taxation et les profits. La taxation n'est pas ajustée en temps réel aux profits ou à l'absence de profits.

Tant les travailleurs indépendants précaires que les intervenants professionnels qui les aident ont rapporté les grandes difficultés face au devoir de paiement des cotisations sociales trimestrielles. Il semble que les demandes de dispenses de cotisations restent difficiles à obtenir ou que le report de celles-ci soit difficile à tenir et cumuler avec d'autres difficultés (coûts fixe, baisse des profits, ...).

Ce décalage engendre de l'incertitude par rapport aux revenus et pose des difficultés de gestion du budget.

Cet intervenant souligne le caractère inéquitable des règles en matière de cotisations sociales :

Tous ceux qui commencent et qui n'ont pas 14.000 euros de revenu paient quand même des cotisations sociales sur 14.000 euros de revenus (...) Donc parfois il y a des gens qui paient plus de cotisations que ce qu'ils ont gagné. [intpro19]

Cet indépendant, en début de vie professionnelle, éprouve des difficultés à y voir clair quant à ses revenus disponibles en temps réel. Il lui est difficile de savoir in fine ce qu'il lui reste. Cet élément est récurrent pour des indépendants qui doivent gérer leur comptabilité et calculer précisément ce qu'ils peuvent ou non dépenser¹⁵⁶. Il souligne que sans l'aide parentale dont il bénéficie, il ne parviendrait pas à s'en sortir.

L'un des trucs qui me désespère un petit peu c'est le calcul de mes cotisations et de mes impôts, clairement parce que du coup je suis en mode «Ok j'ai 1000 euros brut mais qu'est-ce que j'ai à la fin ?». C'est pour ça aussi que pour le moment j'ai rien dépensé à titre perso avec ça. Peut-être que je peux le faire mais je l'ai pas fait parce que je ne sais pas ce que je peux vraiment garder (...) Quand je saurais un peu mieux sur ce que je gagne, je pourrais déjà commencer à payer mon loyer et moins dépendre de mes parents. [tp06]

De plus, le suivi administratif est bien souvent problématique (cf. chapitre (2)). Certaines personnes qui assument elles-mêmes ce suivi (comptabilité, paiement des cotisations, ...) pour des raisons financières peuvent parfois commettre des erreurs :

Bah tous les indépendants sont précaires ... ils ne connaissent pas leurs revenus à l'avance (...) Le problème c'est que les cotisations sont toujours calculées en fonction des revenus de l'année précédente donc s'ils ont fait une très bonne année par exemple en 2018 et qu'en 2019 ils font une très mauvaise année, leurs cotisations de 2019 seront calculées à partir de l'année 2018. Ce n'est pas toujours évident... Ils peuvent faire des réajustements des cotisations, seulement, s'ils se trompent, bah ils vont payer ! Il y aura des majorations, des amendes...et tout ça.[intpro19]

Par ailleurs, les indépendants doivent également supporter les coûts fixes liés à leur activité qui sont élevés en Région bruxelloise. Il s'agit par exemple du bail commercial, de charges d'assurances, de factures d'énergie, etc. Les difficultés de paiement des coûts fixes sont régulières comme en témoigne cette intervenante qui aide les indépendants :

Pour les indépendants également, les revenus ne suffisent souvent pas à payer le loyer ou les charges. Ce que moi j'ai eu beaucoup c'est des gens qui ne savaient pas comment payer leur loyer, ça c'est sûr. C'était « comment je vais faire pour payer mon loyer ? » [intpro19]

Difficulté d'épargne

Les répondants ont exprimé leurs difficultés à payer l'ensemble de leurs charges et l'épargne a plus souvent été évoquée comme étant impossible :

Ah non c'est zéro épargne. Dans la mesure où je n'arrive même pas à joindre les deux bouts, je vois pas comment je pourrais épargner quoi que ce soit. Donc c'est aussi difficile pour envisager des achats importants, à ce stade là c'est inenvisageable en fait. [tp61]

Ces difficultés d'épargne augmentent et accentuent les inégalités face à l'accès à la propriété par exemple. Pour de nombreux ménages il n'est pas possible d'y accéder y compris via des organismes spécialisés pour en faciliter l'accès comme par exemple le Fonds du logement¹⁵⁷ :

¹⁵⁶ L'exigence d'une certification de connaissance de gestion de base a été supprimée en 2023 (<https://be.brussels/fr/propos-de-la-region/structure-et-organisation/parlement-ministres/le-gouvernement-regional/barbara-trachte/actualites-et-realizations/la-region-bruxelloise-simplifie-ses-regles-en-matiere-dacces-la-profession>)

¹⁵⁷ Le fonds du logement de la Région Bruxelles-capitale aide à emprunter pour acheter, louer ou constituer une garantie locative en Région bruxelloise : <https://fonds.brussels/fr>

J'ai réfléchi et je me suis dit « Ok, peut-être qu'il faudrait que j'essaie de voir avec le fonds du logement pour essayer d'acheter un appartement » (...) Ils m'ont donné un accord de principe, mais sur un montant qui ne me permettra jamais de trouver un appartement ... là vraiment je me suis dit « aïe aïe aïe »... donc on est dans un cercle vicieux, quoi. C'est assez compliqué... [tp60]

Plusieurs travaux ont documenté le creusement des inégalités de patrimoine et d'épargne sur la mobilité sociale dans le temps long (Savage, 1997). Les inégalités entre propriétaires et non propriétaires par exemple présentent des effets importants entre générations. «La perspective historique permet d'illustrer comment de faibles changements dans les inégalités de taux d'épargne, de rendement ou de revenu du travail peuvent avoir de forts effets de long terme sur la concentration du patrimoine» (Garbinti & Goupille Lebreton, 2019).

Devoir d'épargne

Epargner est souvent impossible mais représente un devoir voire «une obligation» morale ou familiale pour certains travailleurs pauvres. Cette épargne minimale obligatoire s'opère par exemple pour de l'aide à la famille (élargie) en Belgique ou à l'étranger. Il s'agit d'aide financière (transferts d'argent, ...), de l'aide matérielle (dons, envois de colis, ...), de dettes (aide pour départ, ...) ou des formes de pension alimentaire pour un proche.

Cette femme de 72 ans travaille informellement pour avoir un complément à sa pension afin de pouvoir d'aider sa famille en Amérique du Sud, avec les impacts à moyen et long terme sur sa santé (témoignage d'un intervenant professionnel) :

Maintenant le truc, c'est qu'elle va pas pouvoir continuer à travailler au noir non-stop, donc je suppose qu'elle va sûrement avoir de la fatigue, et là je pense qu'au bout d'un moment ça va être très dur pour elle. Mais elle va commencer à se priver beaucoup plus parce que ça va plus être possible d'envoyer de l'argent à l'étranger... C'est souvent ça en fait, les gens au bout d'un certain âge se privent beaucoup plus pour continuer à envoyer la même somme à l'étranger parce qu'ils se sentent... méga redevables, je le vois venir super fort. [tp72]

L'épargne peut aussi être destinée à remplir des fonctions essentielles : activités et études des enfants, vacances ou être conservée pour acquérir un jour un logement en Belgique ou à l'étranger.

Dans certains cas, certains travailleurs précaires ou pauvres épargnent afin de réaliser un achat ou un «investissement» pour un projet professionnel et personnel, comme c'est le cas de ce travailleur pauvre :

En fait voilà, moi je fais des études de commerce et je fais aussi de la restauration tu vois. Du coup, je me disais autant faire un truc qui rassemble les deux. J'avais pas les moyens pour un restaurant, du coup je me suis dit un Food-truck. Tu vois, un Food-truck, ça reste abordable. Enfin, ça reste abordable mais regarde, je vais te dire la vérité, là je l'ai commandé, en tout, des frais j'en ai eu pour dix mille euros. Mais dix mille euros, (...) ça veut dire bosser tous les jours, ne pas toucher à l'argent. (...) Il m'a fallu un an et demi pour mettre six mille euros de côté. Tu vois ce que je veux dire ? J'ai bossé tous les jours tu vois. [tp11]

Des déprivations multiples

L'insuffisance chronique de revenus conduit la plupart des travailleurs pauvres rencontrés à de multiples déprivations au quotidien.

Par rapport aux revenus et dans l'ordre d'importance des problèmes, le paiement du loyer apparaît en premier lieu. Ensuite viennent les difficultés à régler des factures «de base» comme le gaz, l'électricité et l'eau ainsi que les charges supplémentaires (frais scolaires et liés aux enfants, soins de santé, assurances, plans de paiement, ...).

Les thèmes les plus fréquemment évoqués autour des déprivations vécues sont les soins de santé, l'alimentation, l'habillement, les loisirs et les sociabilités (sorties pour soi, activités enfants, amis, ...).

Un des répondants exprime son évitement de certains lieux :

Je ne peux plus payer tout ce que je veux, comme je veux. Non, non, non (...) Quand vous entrez dans cette précarité-là en fait, vous avez le sentiment d'être une autre personne : «ici je ne peux pas rentrer, je ne dois pas rentrer». (...) En fait, vous ne voulez même pas rentrer ! En fait, c'est comme si vous rejetiez votre propre personne quoi et je ne parle pas d'un grand hôtel de quatre étoiles ou cinq étoiles (...) mais d'un magasin ou d'une pharmacie [tp32]

Cet extrait résume la situation de déprivation quotidienne vécue par une part des travailleurs.se pauvres. La personne a un statut hybride et changeant (salarié intérimaire et chômage) :

Il n'y a rien à gaspiller à part acheter mes cloyes, à part acheter à manger, à boire, à part acheter ... Il n'y a rien à acheter. Je n'ai rien à acheter en fait. Même si j'ai envie d'aller tailler ma barbe ou bien aller chez le coiffeur, je ne peux pas. (...) Faut que je me coupe tout seul devant mon miroir. C'est une galère. [tp8 ou 28]

Ce travailleur, qui a grandi dans une famille monoparentale et précaire, estime qu'il lui est impossible d'avoir une relation amoureuse et des relations amicales en raison d'un manque de temps chronique dans un quotidien où il est difficile de garder la tête hors de l'eau :

Ma meuf, elle disait que j'étais jamais là, je bossais non-stop ... (...). C'est précaire, j'ai mis les émotions de côté, sinon tu t'en sors pas, les histoires d'amour et d'amitié, j'ai fait une croix dessus, c'est juste le travail et m'en sortir. Moi je veux pas, me marier et avoir mes enfants parce que je veux pas qu'ils galèrent comme moi j'ai galéré [tp11]

Pouvoir asymétrique de l'employeur, concurrence et insuffisance chronique des revenus

L'insuffisance chronique de revenus renforce l'asymétrie entre l'employeur et le travailleur.

Le «pouvoir de l'employeur», la «position de demandeur» et d'«obligé parmi tant d'autres» travailleurs» sont réaffirmés. Le degré de dépendance dans les relations de travail et le risque socio-économique sont interconnectés par le niveau des revenus incertains (cf. chapitre 2).

Les individus en manque de revenus sont «en position de demande» d'emploi, d'un contrat, d'une rémunération. Une part de ces personnes est prête à accepter un emploi ou une offre de prestation, quel qu'en soit le «prix», quelles qu'en soient les conditions de réalisation et de rémunération.

Cette asymétrie renforcée accentue le climat de concurrence intense entre les groupes de travailleurs.se qui cherchent un emploi ou une activité. Cette concurrence participe aussi à la dégradation certaine des conditions de travail dans des secteurs qui rassemblent déjà énormément de travailleurs.se précaires et pauvres.

L'acceptation de mauvaises conditions de travail s'explique notamment par le besoin de revenu et d'activité :

C'est d'abord avoir un revenu et donc voilà parce que si on se plaint, l'employeur pourrait dire « bah j'en ai dix qui attendent »... Dans le secteur du nettoyage par exemple, il y en a dix ou vingt qui attendent. « Si tu n'es pas content des conditions de travail, bah je prends quelqu'un d'autre ». Et donc je pense que la première chose qui est importante concernant les conditions de travail, pour moi, c'est que c'est encore plus compliqué de faire de la prévention, parce que même le travailleur préfère des mauvaises conditions de travail avec un salaire, que ne pas travailler du tout [intro22]

Endettements rapides, multiples et regroupés

L'endettement est à la fois une conséquence et un facteur aggravant des situations de précarités (Observatoire de la Santé et du Social, 2021). L'analyse des données de plusieurs services de médiations de dettes bruxellois a montré que la majorité des dettes sont en réalité des dettes de vie (logement, soins de santé, indus, pensions alimentaires ...), des endettements contractés pour des biens et des besoins essentiels.

Si un quart des personnes qui s'adresse à des services de médiation de dettes est considéré comme étant «à l'emploi» et qu'il est plus souvent possible d'organiser des plans de paiement pour des personnes qui travaillent dans des contrats stables, du point de vue des services de médiation de dettes, le degré d'insolvabilité a tendance à augmenter, aussi chez les travailleurs (Observatoire de la Santé et du Social, 2021, p. 17). L'instabilité contractuelle, de l'activité, et des revenus ainsi que l'hybridité statutaire observés dans cette enquête confirment ces constats.

Certains travailleurs pauvres rencontrés ont un ou plusieurs plans de paiements, et/ou un ou plusieurs crédits pouvant potentiellement rapidement créer une «hémorragie d'endettement», comme en témoigne cet intervenant professionnel :

De temps en temps, j'ai des parcours vraiment terribles qui s'empirent et le logement devient un problème qui s'additionne aux autres quoi. Et puis il y a les dettes qui peuvent arriver aussi puisque comme les revenus diminuent, pour peu qu'on ait une

galère, un stationnement ou un problème d'une facture qu'on a oubliée, qui vient avec un rappel qui a doublé la facture, ça peut aller très vite. On a aussi des médiateurs de dettes dans notre équipe qui sont là pour stopper l'hémorragie mais bon, ils sont pas magiciens non plus donc... C'est des situations qui sont compliquées. [intpro13]

Les travailleurs qui font face à une insuffisance structurelle de revenus et à une instabilité d'emploi/activité s'appauvrissent au moindre imprévu, qui bouscule le budget, tout juste en équilibre entre différentes échéances de paiements.

Les formes de crédits, de plus en plus diversifiées, personnalisées et incitatives, participent à l'accumulation de crédits (cf. infra).

Le contrat à durée indéterminée : accès à l'ouverture d'un premier crédit ou au regroupement de crédits

Le premier contrat à durée indéterminée représente souvent un moment clé pour un ménage, qui ouvre l'accès à un premier crédit ou à un regroupement de crédits antérieurs.

Dans plusieurs situations rencontrées, le crédit est contracté sur Internet. Ce travailleur précaire à temps plein explique la manière dont il a contracté son premier crédit :

- Pour subvenir à mes besoins comme j'avais du mal à relier les deux bouts, j'ai fait plusieurs crédits pour pouvoir subvenir à mes besoins, ce qui n'étaient peut-être pas forcément une bonne idée mais voilà. C'était il y a cinq ans de ça.
- Et comment vous avez été amené à le faire ?
- Ben simplement une publicité sur internet où on pouvait avoir une carte de crédit avec un certain montant disponible. Voilà, j'avais besoin d'argent par rapport à certaines difficultés donc voilà
- Et là c'était via une banque privée, c'est ça ?
- C'est ça oui.
- Par la suite vous en avez fait d'autres, c'est ça ?
- Voilà c'est ça. [tp61]

De manière récurrente, dès l'obtention du premier emploi à durée indéterminée, le travailleur va regrouper ses différents crédits :

Vu toutes mes difficultés, j'ai fait plusieurs crédits que j'ai eu du mal à rembourser donc j'ai fait un regroupement de crédits pour rassembler les mensualités. C'est le deuxième poste qui me coûte le plus cher quoi.[tp61]

Dans cette situation, un couple de travailleurs précaires a obtenu un statut d'employés en CDI à temps plein qui leur a permis de faire un regroupement de crédits et de faire un emprunt hypothécaire pour l'achat d'une maison. Mais suite à l'arrivée d'un enfant, de nouvelles incertitudes se profilent :

On a eu un enfant et on vient de déménager en dehors de Bruxelles mais on travaille à Bruxelles en CDI. (...) On a opéré un regroupement de crédits, on en a pour 1300 euros. Avant c'était 1450 euros donc là, on va parvenir à mettre de côté, on pourra le faire. Pour la crèche, ça me stresse un peu, on a appelé, il n'y a pas de place, je l'ai inscrit mais j'attends. (...) Si je n'ai pas de crèche, je préfère ne pas y penser ... [tp34]

Cette travailleuse à temps plein du secteur de l'aide sociale ne parvient pas à vivre de son salaire. Elle rembourse des crédits contractés dans le passé et les a regroupés mais a dû réemprunter. Elle vit désormais avec le solde qui lui reste après une saisie sur salaire :

J'ai fait des crédits en fait quand j'étais avec mon ex, qui lui était un adepte des crédits et qui m'a fait un peu tomber dedans euh parce que jeune, conne et amoureuse et donc j'ai fait un crédit pour partir en vacances, et puis un autre crédit pour euh... pour les anniversaires et tout ça, fin voilà. Et je me suis retrouvée en fait avec des prêts personnels (...) et lui m'avait dit « Ouais mais tu sais, regarde pour partir en vacances, comme ça on est bien, on est sûrs d'avoir assez », et puis bah vous le faites une fois. Et puis on avait acheté la télé, le canapé on avait fait un crédit aussi et puis voilà c'est vite l'engrenage. Donc j'étais à cette époque-là à 6000 euros entre-temps on s'était séparés (...) Voilà j'ai tenté de les regrouper y a six, sept ans plus ou moins... [tp67]

De multiples possibilités d'endettements et crédits qui favorisent des cumuls

Les situations varient en fonction des parcours singuliers des personnes, des configurations familiales, du coût du logement et de la situation d'emploi et d'activité, et ont un impact sur le risque d'endettement.

Un élément qui ressort de notre enquête est la **multiplication des formes** possibles d'endettements avec dans son sillage une forme d'**«incitation» à l'endettement** et un manque de clarté qui n'encourage pas une gestion saine des revenus.

Oui, y a un risque plus fort d'endettement pour les personnes qui travaillent. Ce sont des personnes qui arrivent à faire des crédits à la consommation. (...) Ils ont plein de cartes (...) et ils "jouent" avec ces cartes « Ah là je vais puiser là-dedans puis je vais puiser là-dedans pour pouvoir rembourser l'autre ». (...) Je ne sais pas vous dire les taux d'intérêt mais je sais que là j'ai une personne qui doit rembourser 400 euros par mois sa carte de crédit. C'est énorme quand on a déjà un salaire de 1500 euros. [intpro05]

Certains travailleur.ses ont plusieurs cartes et comptes bancaires. De plus, des crédits sont proposés par les banques et les sociétés de crédit.

Les **canaux de proposition de ces crédits sont multiples** : publicités générales ou personnalisées sur internet via des réseaux sociaux mais aussi lors de la navigation générale, via également des emails personnalisés sur des sites spécialisés, des plateformes bancaires, des courriers personnalisés, etc. La proposition de crédits peut également se faire via des sociétés de prêts à tempérament ou dans des commerces (offre de cartes spécifiques à des chaînes de magasins, offre de paiements échelonnés, ...).

Cette **multiplication des canaux** de sollicitations, **de types de crédits** et **des lieux où les crédits sont possibles** augmente les risques et favorise la tentation d'endettement. Le crédit à la consommation apparaît *de facto* comme simple, possible et la seule solution possible pour s'en sortir :

Alors quand vous avez déjà un souci avec des crédits, et qu'en plus à ce moment-là la personne avec qui j'avais emménagé au mois de mai – ça s'est passé au moins de septembre – me dit « écoute, je suis pas prêt », donc je me retrouve de nouveau en mode séparation,

avec plus rien puisque j'avais quitté mon appart, j'avais remis tous mes meubles vu qu'on s'installait ensemble. J'avais quasi plus rien, c'est retrouver une garantie locative, je me suis retrouvée vraiment de nouveau dans la merde, et du coup bah les 6000 euros, au lieu de les garder pour rembourser les crédits, je les ai utilisés pour la garantie locative, pour acheter des meubles et pour m'en sortir, du coup au lieu d'être avec 6000 je me suis retrouvé avec 12.000 euros de crédits. [tp67]

Par ailleurs la manière dont la situation financière de chaque citoyen est présentée sur les plateformes bancaires ne favorise pas une gestion saine du budget. Sur les applications et plateformes, les «revenus disponibles» comprennent les revenus réels et les revenus d'un crédit sur le compte (négatif). Dès lors, **l'appellation «disponible»** inclut la possibilité d'aller en négatif sur un compte standard ainsi que le montant maximal qu'il est encore possible d'emprunter via une carte de crédit. Cette présentation du «revenu réel» présenté comme «disponible» inclut dès lors au moins deux crédits et constitue une forme confusion.

Concernant un autre type d'endettement, l'augmentation des dettes fiscales a été important ces dernières années, il est désormais possible pour le ministère des finances de procéder directement à des saisies sur salaires¹⁵⁸.

Les formes de crédits sont de plus en plus diversifiées. Les canaux utilisés sont personnalisés, et les sollicitations sont nombreuses. Ceci incite et entretient une confusion qui participe à l'accumulation de crédits et de dettes.

Recours à l'aide alimentaire

La question de l'alimentation et de l'aide alimentaire découle de l'insuffisance chronique de revenus abordée dans le point précédent. Le recours à l'aide alimentaire dépend du degré de manque de revenus, de la situation et des événements vécus. Il est fréquent mais pas systématique. Plusieurs personnes précaires voire extrêmement précaires qui travaillent régulièrement ont exprimé leur refus (absolu) de recourir à l'aide alimentaire. Une part des répondants n'a jamais cherché une aide alimentaire même si la situation est extrêmement critique. Le caractère humiliant de cette démarche, l'absence de choix possible dans certains services, l'image de soi et les conditions d'éligibilité sont des freins exprimés explicitement.

¹⁵⁸ L'Echo, le 16/08/2025 : <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/le-fisc-a-de-plus-en-plus-recours-a-la-saisie-sur-salaire/10620170.html>

Recourir à l'aide alimentaire dans certains types de services peut être une démarche pesante parce que la personne est doublement dépossédée : elle doit introduire une demande et satisfaire aux conditions et ne peut, par ailleurs, pas choisir les produits qu'elle va devoir manger.

Je ne veux pas recourir aux colis alimentaires, pourquoi ? Parce que je voudrais bien choisir ce que je veux manger, parce que dans les colis alimentaires, si tu dis "non", on te dit que tu es difficile. Et j'aime pas trop les gens qui traînent là-bas parce que parfois ça peut générer des conflits, tu as dépassé telle ou telle personne et tu ne l'as pas fait exprès... J'ai envie de me protéger quelque part aussi. Et puis on peut te refiler des trucs périmés [tp 45]

Tous les dispositifs d'aide alimentaire n'adoptent pas cette approche¹⁵⁹, il existe de nombreuses épiceries sociales et services d'aide alimentaires qui proposent à la personne de choisir ou une aide financière afin d'acheter ce qu'elles désirent.

Enfin, en fonction des contrats, des activités, des variations de revenus, le travailleur précaire peut se voir refuser une aide alimentaire en raison de l'amélioration de sa situation, ces variations engendrent des ruptures d'aide qui découragent la personne pour une demande ultérieure en cas de besoin.

Fragilisations par une multiplicité d'effets de seuils récurrents

L'expérience des effets de seuil est récurrente dans les parcours socio-administratifs des travailleurs précaires et pauvres. Qu'il s'agisse d'allocations d'aide sociale ou de revenus de remplacement, l'ensemble des prestations sociales sont octroyées sur la base de critères de revenus et de comportements. Les seuils de revenus pour l'octroi de prestations sociales varient selon les législations en vigueur (droit à l'intégration sociale, droit au chômage, droit à l'intervention majorée, droit aux allocations pour personnes handicapées, etc.) et lorsque ce seuil est dépassé, la personne n'est plus éligible à un ou plusieurs droits.

De manière générale, les travailleurs pauvres ont des revenus souvent légèrement supérieurs aux seuils d'éligibilité qui les prive dès lors de plusieurs de droits¹⁶⁰ comme le droit à l'intervention majorée,

le tarif social énergie, la réduction sur les abonnements aux transports en commun, l'aide alimentaire, etc. A titre illustratif, cette travailleuse précaire à temps plein à la tête d'une famille monoparentale a deux enfants dont l'aînée, étudiante, a fait une demande au CPAS mais qui n'a pas été jugée recevable :

Oui alors la grande a fait une demande au CPAS pour pouvoir justement prendre un kot et habiter seule. Mais évidemment le CPAS lui a demandé ma fiche de paie et cætera. Donc eux ils disaient que je devrais être en mesure de lui donner ce qu'ils appellent une "pension alimentaire". (...) Enfin bref, c'est juste que mon salaire est juste au-dessus de je ne sais quelle limite, ce qui fait que plus personne ne veut m'aider (rigole) ! [tp60]

Ce travailleur précaire expose la situation de sa mère, cheffe d'une famille monoparentale précaire, qui n'a jamais eu droit à aucune aide en raison de revenus tout juste supérieurs aux seuils d'éligibilité :

Comme ma mère touchait deux, trois euros au-dessus du barème, j'étais obligé de payer mon minerval tu vois. Moi ce qui me rend un peu fou tu vois, enfin, ce qui m'agace, que quand t'as rien, tu as plein d'avantages. Et je dis pas, c'est normal, je comprends mais je dis juste que les gens, comme ma mère qui bossent tous les jours, qui est une mère célibataire, monoparentale et qui sous prétexte des trois euros au-dessus, on te demande de tout payer et tu as aucun avantage, je trouve ça quand même scandaleux. [tp11]

Par ailleurs, les travailleurs pauvres sont singulièrement exposés à des changements de situations d'emploi et d'activités (statuts), de composition familiale et des variations de revenus. La succession de contrats de courte durée, de contrats à temps partiels, l'hybridité statutaire, génèrent des variations importantes de revenus qui provoquent une inéligibilité pour un temps (parfois très court) et supprime un droit (allocation, revenu de remplacement, ...).

C'est problématique pour certains travailleurs pauvres qui cumulent leur revenu du travail avec un complément via des prestations sociales complémentaires, aides ou services, mais qui peuvent subir des ruptures d'aide quand leur revenu

¹⁵⁹ L'aide financière et l'aide en nature se distinguent mais toutes les formes d'aide comprennent des critères d'attribution. Depuis 2025, le volume de l'aide alimentaire fédérale a été réduit et les critères d'octroi durcis (Newsletter du SPP Intégration sociale du 23/06/25)

¹⁶⁰ L'Institut Pour un Développement Durable a publié une analyse avec l'exemple du tarif social: <http://www.iddweb.eu/docs/energie16012022.pdf> mais il y a d'autres travaux sur cette question.

professionnel augmente au-dessus de certains seuils; avec pour conséquence une dégradation de la situation financière générale.

3.2. Les conditions de logement des travailleurs précaires et pauvres

Les revenus et le logement constituent des facteurs qui façonnent et reproduisent les inégalités et disparités sociales dans la Région. Contrairement aux deux autres Régions, la majorité des ménages en Région bruxelloise est locataire (65 %). Par ailleurs, le coût de l'immobilier à Bruxelles est parmi les plus élevés du pays et n'a cessé d'augmenter ces dix dernières années tous bien confondus¹⁶¹. Ce coût se répercute sur le prix des loyers, les plus élevés du pays également. Cette réalité n'est pas prise en considération dans les mécanismes de protection sociale ou dans le calcul des prestations sociales vis-à-vis des nombreux Bruxellois précaires et pauvres.

Premier des postes de dépenses, le logement est le problème majeur d'une majorité de Bruxellois précaires locataires ou propriétaires et extrêmement préoccupés de leur (im)possibilité de payer leur loyer ou de rembourser leur prêt hypothécaire. La plupart de nos répondants est locataire et a exprimé la difficulté que représente le paiement mensuel du loyer et des charges, ce poste de dépenses grève la majeure partie des revenus des travailleurs précaires et pauvres.

Les contextes d'habitat sont extrêmement variables (locataires, personnes en centres d'hébergement, personnes sans chez soi, vivant en squat, ...) et les situations de logement et d'hébergement varient en fonction des possibilités, des exigences, des aspirations des personnes. A titre indicatif, les contextes d'habitat et les coûts supportés tels que déclarés par nos répondants sont¹⁶² :

- en colocation à plusieurs dans des maisons (500 à 900 euros);
- en colocation dans des appartements (400 à 950 euros);
- seuls ou en famille, en studios ou appartements (395 à 1600 euros);
- en squats ou chez des parents/proches sans loyer ou loyer faible.

Les charges, toutes situations confondues, vont de 20 à 700 euros par an mais elles ne comprennent pas les mêmes services. Pour Internet et le téléphone, les dépenses telles que déclarées par nos répondants varient entre 15 et 130 euros de dépenses mensuelles.

Plusieurs répondants en raison de la cessation brutale de leurs activités, de leur mise au chômage économique ou de ruptures de contrats, d'un problème de déclaration de l'employeur (Dimona, DRS, ...) ou d'une IPPS¹⁶³ avaient des retards de paiements de loyers.

Être locataire, c'est déjà être précaire à Bruxelles

Le fait d'être locataire est profondément fragilisant pour les travailleurs précaires et pauvres parce qu'il n'y a que peu de marge de manœuvre pour négocier le loyer avec le propriétaire et parce que l'essentiel du revenu est absorbé chaque mois avec le loyer.

C'est la difficulté première, la difficulté principale y compris pour des salariés à temps plein et à durée indéterminée :

Ben les prix du logement à Bruxelles sont assez exorbitants donc c'est le poste qui coûte le plus cher chez moi, je pense chez tout le monde. Voilà, je le trouve assez exorbitant mais je pense que c'est généralisé dans tout Bruxelles et pas particulièrement là où j'habite. [tp61]

Les déménagements sont également fréquents chez nos répondants, ce qui représente un coût important pour les travailleur.ses pauvres.

Et entre temps il fallait qu'on déménage parce qu'on habitait dans un logement qui était bien trop petit, c'était vraiment un studio qui avait vraiment pas de place pour accueillir un bébé et les prix à Bruxelles du logement, vous savez ce que c'est hein. [tp64]

¹⁶¹ Y compris pour les appartements et les petites surfaces. Source Chiffes de l'immobilier Statbel sur base du plan cadastral : (<https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier#panel-15>)

¹⁶² Plus d'informations dans l'annexe méthodologique.

¹⁶³ Institution Publique de la Sécurité sociale

Des logements de moindre qualité

Trouver un logement adapté, de qualité et abordable est presque mission impossible. Les logements ne sont pas de bonne qualité et les factures d'énergie peuvent être relativement élevées en raison notamment de l'ancienneté du bâtiment et de sa non rénovation.

Logement... je veux dire... de plus en plus il y a une difficulté de trouver pour eux un logement qu'ils puissent se permettre de payer, donc ils descendent dans la catégorie de qualité des logements parce que les propriétaires d'un côté sont plus exigeants et d'un autre côté financièrement ils ne peuvent pas se permettre de payer des cents et des mille pour un logement. Il y en a plusieurs que j'ai suivis qui ont des soucis effectivement avec le paiement de leurs factures parce qu'étant dans un logement pas nécessairement au top avec des propriétaires pas au top, il y a des soucis au niveau du calcul des factures d'eau par exemple, avec des traficotages de compteurs... Donc ils se retrouvent à devoir payer des factures d'énergie où on n'est pas certain que tout soit correct. C'est à ce niveau-là qu'on a pas mal de gens qui ont déjà du mal malgré notre travail, à pouvoir vivre et se permettre des petits plaisirs au quotidien. Et en plus de ça il y a des soucis au niveau des factures ... [intpro24]

Les chauffages sont des très vieux chauffages et on ne sait pas régler la température. Soit le chauffage fonctionne très fort, soit il ne fonctionne pas du tout. On a envoyé un mail au propriétaire il y a 2 mois et on n'a toujours pas eu de réponses (...) oui c'était suite aux factures, on avait envoyé un mail pour leur dire qu'on payait beaucoup de charges mais que ce n'était pas justifié. Le problème c'est que c'est mal isolé. [tp08]

Une part des logements est insalubre et chère, les travailleurs pauvres sont particulièrement exposés à cette situation. de «logement indigne et cher».

Oui, ce sont des logements ... Fin en tout cas dans mon secteur c'était souvent des logements qui étaient euh... bah je sais pas si je dirais insalubres mais voilà, qui étaient vraiment, en tout cas pour moi... ils étaient insalubres. Ce sont des logements qui ont des problèmes de chauffage, problèmes de moisissures, problèmes d'isolation ... Oui. C'est pas des bons endroits (...) et ce sont des logements très chers. C'était des logements d'une

chambre par exemple mais complètement insalubres et ils louaient ça à 750 euros par mois on va dire avec (...) les charges communes, mais c'est pas leur électricité ni l'eau. [intpro05]

Les logements sont également souvent inadaptés, surpeuplés et très chers.

Là pour les travailleurs précaires...ce sont des personnes qui vivent actuellement dans des logements qui sont inadaptés au niveau du nombre des chambres ... donc au niveau des logements c'est surpeuplé, c'est inadapté et les prix sont exorbitants surtout ici à 1000 Bruxelles c'est très cher! Et une chambre alors que tu as un enfant adolescent...bah voilà quoi, ce n'est pas l'idéal, il n'y a pas d'intimité ni pour l'enfant ni pour toi-même et j'ai très peu de cas qui réussissent à avoir un logement social. Donc ils paient vraiment des prix pleins pour des logements qui ne sont pas du tout adaptés à la composition du ménage. L'état du bien n'est pas non plus rafraîchi, quoi.[intpro25]

Devoir cohabiter et habiter l'espace urbain

Pour plusieurs personnes, la cohabitation n'est pas un choix mais une nécessité absolue afin de pouvoir continuer à vivre en Région bruxelloise et parvenir à payer le loyer. Aucune autre configuration n'est possible au vu des revenus insuffisants. Si certains s'en accommodent parfaitement et le vivent très bien, d'autres éprouvent plus de difficultés.

La cohabitation est forcée en raison de revenus insuffisants et instables :

Oui et beaucoup de gens ont des logements petits avec beaucoup de gens, surpeuplés. Beaucoup de gens se retrouvent en cohabitation parce que pas le choix et même des doubles travailleurs avec des petits salaires qui... du coup bah si ils s'y mettent à deux avec deux petits salaires bah ils arrivent à avoir un logement, tout juste. [intpro07]

Le logement confisque la majeure partie du revenu, mais il est souvent essentiel d'habiter l'espace urbain pour trouver des opportunités liées à l'emploi à l'activité.

J'habite dans une colocation parce que je ne peux pas me permettre de vivre tout seul à Bruxelles, en tout cas, parce que je dois habiter Bruxelles pour les opportunités liées à

mon métier et donc je vis en colocation et ici je ne peux pas me permettre autre chose, quoi. Et le logement est en très bon état... A l'heure actuelle je suis à 570 euros et quelques. On est 4 et c'est une grande maison en fait on a un jardin, une terrasse et tout. Par chance on respire, quoi ! [tp44]

Il est à noter que si le travailleur traverse des périodes où il passe quelques jours, semaines ou mois au chômage, en maladie, en invalidité ou s'il a droit à un complément du CPAS, la cohabitation implique un risque de pénalisation par l'application du taux cohabitant (et non du taux isolé) qui réduit fortement le montant des allocations. Le risque de précarisation est accru.

Ce constat est à lier avec la revendication dite de l'«individualisation des droits sociaux». Certains CPAS ont d'ailleurs adapté leurs pratiques en ce sens et vont vérifier quels sont les frais qui sont partagés. Les CPAS contrôlent les manières de vivre, le degré de partage et de dépendance et décident ensuite quel taux appliquer.

S'il n'y a pas de ménage commun (...), la personne aura un revenu d'intégration en tant qu'isolée. Il faut dire que nous faisons des enquêtes sociales, donc on vérifie aussi au niveau des visites à domicile si par exemple la nourriture est en commun. Si ce n'est pas le cas, pour nous c'est une personne isolée. [intpro16]

Cependant, tous les CPAS n'ont pas cette possibilité. Par ailleurs, seule une partie des institutions de la sécurité sociale le prévoit, mais les preuves à apporter et les conditions sont souvent difficiles à remplir.

Peur d'un départ forcé et davantage de mobilités locatives

Vu la pénurie de logements abordables, certains travailleurs précaires font tout pour garder un «bon logement» pas trop cher. Ils vivent dans la peur du risque de devoir déménager et de devoir trouver un autre logement :

J'ai un appartement deux chambres dans un vieux bâtiment donc du coup je pense que le loyer que je paie... je paie 700 euros, est plutôt un loyer bas ... 'fin je crois par rapport aux loyers actuels. On est sur Forest (...) donc je

crois que voilà que si je devais déménager, j'aurais du mal à trouver un appartement à deux chambres à ce prix-là. Mais c'est sûr que c'est déjà un loyer qui est lourd pour moi parce que j'ai beaucoup d'autres charges. [tp60]

Soit c'est des gens qui restent dans le même logement pendant des années parce qu'ils ont trouvé le bon filon et ils s'y cramponnent qu'importe l'augmentation, soit les gens bougent tous les X. [intpro07]

Les travailleurs pauvres font face à une mobilité locative plus importante. D'une part, leurs trajectoires professionnelles et leurs revenus sont instables (perte d'emploi, revenu au noir, non rémunération, non recours aux droits, etc.) et cela augmente la mobilité locative ; d'autre part, ils sont plus à risque d'être sujet à un «départ forcé»¹⁶⁴ à la demande du propriétaire (fin de bail, travaux, etc.).

J'ai des indépendants en faillite qui retournent vivre chez leurs parents, des gens qui sont tellement endettés qu'ils ne peuvent vivre qu'avec le soutien des amis. Ils vont loger une semaine chez l'un, une semaine chez l'autre (...) [intpro04]

Aux moments des entretiens, des déménagements viennent souvent d'être réalisés ou sont prévus. Les déménagements impliquent pour les travailleurs pauvres des coûts financiers et administratifs importants ; d'autant que trouver un logement relativement abordable et de qualité prend du temps.

L'instabilité d'emploi, d'activité et d'octroi des droits (allocations complémentaires, revenu de remplacement ou allocations sociales) engendre une profonde instabilité dans le logement.

Pour les plus vulnérables parmi les travailleurs pauvres, des logements pourris, des conditions de survie et de subordination extrême

Comme pour les personnes sans papiers, pour certains travailleurs pauvres, trouver un logement est un véritable «casse-tête». L'unique solution est bien souvent la cohabitation forcée dans des squats ou autres espaces temporaires, avec l'ensemble des risques et des désagréments que cela représente :

¹⁶⁴ Expression reprise de l'Observatoire des loyers dans ses versions antérieures.

Normalement pour les sans-papiers, l'unique possibilité c'est les squats et ce n'est pas facile... il y a beaucoup de situations et de problèmes à cause de la précarité, de la santé mentale. Il y a des problèmes de manque de respect pour les espaces communs... manque de respect pour tout ! [tp55]

Parfois des arrangements précaires sont possibles avec les propriétaires qui n'ont pas les moyens de rénover leur bien. C'est le cas de cette artiste qui vit dans une maison sans loyer mais qu'elle entretient et pour laquelle elle paie les charges :

Donc comme j'ai dit je vis dans un squat, donc c'est-à-dire que j'ai un accord avec un propriétaire qui a une maison vide que malheureusement il ne peut pas louer (...) parce qu'elle est vétuste. (...) Il n'a pas envie de faire les rénovations et puis déclarer le fait d'avoir un locataire. (...) Je suis toute seule dans la maison et le deal c'est que je dois entretenir la maison, c'est-à-dire que je dois la faire chauffer en hiver, entretenir le jardin, etc. et en échange je peux y rester.[tp21]

La situation des personnes migrantes ou réfugiées est souvent la pire en termes de conditions de vie : logement, formes de travail et d'activités qui flirtent souvent avec l'exploitation et dans certains cas, de traite des êtres humains.

Il s'agit parfois de bâtiments qui abritent plusieurs dizaines de travailleurs pauvres exploités avec un titre de séjour temporaire, en attente d'une réponse face à des difficultés administratives ou sans titre valide. Malgré le signalement des services d'inspection, les choses ne changent pas forcément sur le terrain. Dans cet extrait il s'agit d'une situation où 70 travailleurs logeaient dans un même bâtiment :

On est passés la fin 2013, y avait la police, ça a été signalé aux autorités communales, il n'y a rien qui s'est passé. On repasse là en 2018, toujours le même volume de travailleurs qui sont là. Cette fois-ci, on avait demandé l'autorisation à l'auditorat du travail de requérir la présence du service population (commune) sur place. Ils sont venus, mais on n'avait pas de mandat d'un juge d'instruction, donc on a dû se limiter au bon vouloir des occupants,... le responsable qui commande les travailleurs est arrivé et nous a interdit l'accès. Donc là on n'a pas pu faire visiter les lieux par le service population, mais on est rentrés dans la cantine collective, il y avait le cuisinier qui était en train de travailler, en train de servir les septante travailleurs, donc c'était un lieu de travail où on pouvait rentrer. Personne n'a

pu dire qu'il n'avait pas vu qu'il y avait 70 travailleurs dans ce logement-là (...) Des murs remplis de moisissures, d'humidité, chaque travailleur n'avait comme espace que l'espace entre son lit et le lit superposé du dessus (...) et pas plus d'espace privatif quoi. (...) On a monté des tables dans les toilettes collectives pour faire les auditions. Le magistrat a dû sortir parce que ça sentait trop la pisse que pour qu'il puisse rester. Donc c'est pas faisable quoi. Enfin, déjà nous c'était pénible de travailler là quatre heures pour faire des auditions, il faut s'imaginer les travailleurs qui vivent là quoi. [intro27]

Certains travailleurs pauvres logent sur leur lieu de travail. Ces situations seraient de plus en plus fréquentes, le logement fait parfois partie de l'offre de travail à Bruxelles.

Quand je parle de conditions de logements, toujours pour l'anecdote, au mois de juillet on a sorti une personne qui dormait au-dessus d'un frigo. Il travaillait là et il logeait dans la pièce où on entreposait les marchandises, au-dessus du frigo. On lui avait dit « Tu peux loger là, c'est gratuit ». Donc pas d'eau, pour faire ses besoins c'était dans un sac en plastique, voilà. Mais quand on sort la personne elle dit « Mais oui mais moi j'avais plus le choix, c'était période COVID, j'avais plus d'appartement, j'ai trouvé le boulot, il a été bien gentil de me loger là quoi ». En attendant ça veut dire que comme c'était dans l'entrepôt, s'il y avait une livraison de produits à 4 heures du matin, c'est lui qui devait ouvrir la porte et décharger le camion. [intro33]

L'offre de logement contrainte ou « incluse » par l'employeur est un facteur de subordination supplémentaire. Le travailleur est doublement contrôlé et dépendant, il se sent redevable. L'employeur dispose d'un pouvoir certain sur les conditions de rémunération et de logement (le risque socioéconomique) et d'une position d'autorité forte dans le cadre du travail (subordination). La relation de subordination et de dépendance est encore plus importante lorsque d'autres dimensions de la vie interviennent (logement, prêt d'argent, famille, nourriture, amitiés, ...). Soulignons que le fait de dormir sur son lieu de travail augmente considérablement la cadence et les volumes d'activité (nombre d'heures par jour, horaires, pauses ...).

Dans mon équipe, on travaille principalement avec des étrangers en situation illégale. Ce qu'on remarque, c'est que de plus en plus de personnes vont loger ou vont rester

habiter sur le lieu de travail. Donc ça, ça va devenir une partie de l'occupation on va dire, ou même du salaire parfois, le fait qu'on mette à disposition euh une pièce avec un divan pour dormir, un peu d'eau quand il y en a. (...) Soit le système c'est la colocation à plusieurs, (...) mais dès qu'on perd un peu son travail, bah on ne sait plus payer la colocation, et on ne sait plus payer à manger et donc là on est obligés d'accepter le logement chez le patron sachant que là pour nous, le fait de loger chez le patron, ça veut dire que souvent le patron alors il a la main mise sur vous 24h/24. Et il peut vraiment, vous diriger de bout en bout. Donc pour nous, on se situe au niveau de la traite des êtres humains, c'est un des critères : c'est la perte de ce lien social. Le seul lien social qu'a le travailleur c'est avec son exploiteur finalement. [intpro33]

Dans certains cas, il n'y a pas de solution pour trouver un logement :

Ah non, c'était vraiment de la survie au jour le jour. Plus rien en fait, c'est des gens qui se sont retrouvés parfois sans toit sur la tête, sans rien derrière et quand on tente de les réorienter quelque part bah c'est des gens qui n'ont pas de papiers donc pas de droits. Donc à part un droit à de l'aide alimentaire¹⁶⁵... [intpro07]

3.3. Situations et compositions familiales

Les compositions familiales constituent également un élément central pour bien comprendre les situations contrastées des travailleuses et travailleurs pauvres et précaires. Un ménage monoparental ou une famille nombreuse ne pourra pas faire face de la même manière au manque de revenus, aux variations de l'intensité d'emploi et d'activités.

Les compositions familiales, leurs changements et leurs reconfigurations peuvent constituer des facteurs d'appauvrissement. Ces reconfigurations façonnent certaines inégalités et problématiques quotidiennes à partir des instabilités face à l'emploi et au travail.

Travailleuse ou travailleur précaire en situation monoparentale

En Région bruxelloise, les familles monoparentales font face à un risque de pauvreté plus élevé (Observatoire de la Santé et du Social, 2015) et 87 % des ménages monoparentaux ont à leur tête une femme, une cheffe de famille.

Combiner le fait d'être travailleur.ses pauvres et d'être à la tête d'une famille monoparentale est extrêmement fragilisant en raison notamment : de conditions de travail souvent pénibles ; de déprivations (pour l'adulte comme pour les enfant(s)) qui présentent des conséquences sur tous les membre de la famille; d'un salaire unique et variable juste en-dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté; d'effets de seuils fréquents pour un ou plusieurs droits sociaux ; de surexposition aux effets négatifs directs des dispositifs d'activation (Observatoire de la Santé et du Social, 2015); d'épuisement physique et psychique pour la «double journée de travail» et/ou pour le travail parental éducatif et domestique et l'incertitude quotidienne en termes d'instabilité (contrats, prestations, statut, droits sociaux, ...) ; d'une pension alimentaire inexistante, irrégulière ou en retard.

Contrainte de cohabiter en famille

Il est important de distinguer les cohabitations de partage des cohabitation en singleton. Ces dernières (où aucun frais ne sont partagés excepté les frais locatifs et d'énergie), semblent plus fréquentes que des cohabitations avec de réelles économies d'échelle un partage mutualisé des frais. Notre enquête de terrain met en exergue le manque de choix par rapport à celles-ci, leur caractère subi. Certains travailleurs précaires interviewés n'ont jamais quitté le domicile familial, d'autres sont partis puis revenus. Les raisons du caractère subi de la cohabitation sont principalement financières.

Dans certains cas, un contexte patriarcal ou d'emprise peut empêcher une femme de travailler ou de sortir. Un tel contexte constitue un facteur supplémentaire de domination, de subordination et de cohabitation forcée, avec une absence de choix tant sur le plan privé que professionnel (Observatoire de la Santé et du Social, 2015). C'est le cas de cette travailleuse précaire. Elle aurait souhaité changer d'activité, elle est restée aide-ménagère mais doit mentir à son conjoint pour qu'il accepte pleinement son emploi.

¹⁶⁵ Depuis cette enquête l'une des réformes du nouveau gouvernement fédéral a prévu de supprimer l'aide matérielle.

J'ai eu la possibilité de travailler dans une pharmacie, c'était faire le ménage et un peu assistante de temps en temps, mais j'avais peur, parce qu'en fait mon mari il est musulman et moi aussi je suis musulmane, mais alors dans la pharmacie, il fallait que j'enlève le foulard. Et j'avais peur qu'il me trouve sans le foulard et alors ce serait les disputes. [tp49]

Travailler et vivre en précarité n'est pas sans impacts sur les familles et les équilibres parfois fragiles qui les font tenir. Dans certains cas, le vécu au quotidien de la précarité, des déprivations multiples cumulées à l'expérience du travail usant, répétitif et fatiguant (horaires décalés et changeants) peut engendrer des disputes, des séparations et des risques de violences intrafamiliales.

Entraide familiale

Le contexte de précarité familiale a un impact sur les travailleurs précaires. C'est le cas par exemple de plusieurs étudiants précaires interviewés qui travaillent pour venir en aide à leur famille.

On va dire c'est plus pour aider la famille parce qu'on va dire, il y a des difficultés financières. C'est pour ça que j'ai cherché, cherché, cherché du travail. Et ouais, c'est ça. Par exemple la bourse d'études, quand je l'ai demandée, c'est surtout pour pouvoir donner de l'argent à mon père parce qu'il en a besoin. Et ouais, c'est surtout pour ça. Mon père il est indépendant. Il fait taximan. Et ma mère, elle est à la maison [tp09]

C'est le cas également de travailleurs précaires qui ont leurs parents et de la famille à l'étranger, situation qui peut instaurer une pression supplémentaire et éventuellement un climat de culpabilité si les revenus ne suffisent pas pour soi et/ou pour sa famille.

Donc peut-être pour contextualiser, il y a une crise économique très forte [pays] et même s'ils ont des économies, ils ne pouvaient plus retirer leur argent des banques (...) Nous, on a envie de les aider, on a envie de leur dire : "Regardez, on a terminé les études, vous pouvez compter sur nous aussi si il se passe quelque chose". Ils ont toujours été là. A un moment donné, j'ai 25 ans, j'ai aussi envie d'être indépendante et me dire que s'il se passe quelque chose, je peux moi les soutenir avec tout le parcours que j'ai fait jusqu'à maintenant. [tp63]

Certaines formes d'entraide sont de nature humaine, du temps et du travail domestique pour une proche, il s'agit de «sacrifices» comme cette travailleuse précaire l'évoque. Elle est venue d'un pays méditerranéen à 15 ans à Bruxelles pour aider sa sœur aînée qui disposait d'un emploi formel.

Ma sœur, elle était là avec son mari et pour qu'elle puisse travailler, je suis venue pour garder son fils pendant deux ans, je me suis sacrifiée un petit peu et puis j'ai trouvé cette place d'interne où je travaillais comme aide-ménagère, je faisais les courses et à manger, tout. [tp49]

Le travail de care (aide et soin) et d'entraide familiale représente des plages de temps, consacrées à un ou plusieurs membres de la famille. Ce temps ne peut dès lors être utilisé pour effectuer une activité formelle rémunérée. Cette réalité touche majoritairement les femmes.

Ce travailleur pauvre en attente du renouvellement de son droit de séjour travaille la nuit en Flandre. Il éprouve d'immenses difficultés à devoir s'occuper (avec sa sœur) de son père malade dans le même temps mais il n'a pas le choix, il doit combiner les deux et gagner un revenu au quotidien.

- Il faut l'aider à le laver et il refuse de se faire laver par des infirmières. (...) Il préfère que je continue à le laver.
- Quand vous êtes arrivé à Bruxelles, il était à l'hôpital c'est ça ?
- Oui il était à l'hôpital. (...) En janvier 2019, il est sorti définitivement. Depuis lors, il est à la maison. Le médecin passe le voir parfois. Il prend sa température, la hauteur du diabète.
- Est-ce que vous avez d'autres familles ou des amis qui vous aident ?
- Non, on ne reçoit pas d'aide [tp10]

Cette nécessité absolue a été constatée dans différentes enquêtes où des situations ont été rapportées dans lesquelles des mères n'avaient pas d'autre choix que de laisser leurs enfants seuls pour répondre à des obligations d'emplois ou d'activation (formation avec présence obligatoire, stages, examens, ...).

3.4. La santé des travailleurs précaires et pauvres¹⁶⁶ : pénibilité, risques, manque de protection et report de soins

Certains éléments de notre enquête concernent la santé des travailleurs précaires et pauvres et leur accès aux soins de santé. Les liens étroits entre emploi, activités et santé physique et psychique sont établis et documentés depuis longtemps. De fortes inégalités existent entre travailleur.ses selon le statut, le type d'emploi/activité, les conditions et les relations de travail.

Sauf exception, la plupart des travailleurs précaires et pauvres rencontrés occupent des positions (emplois, activités) qui ne sont pas favorables à la santé. Les conditions de travail sont souvent plus pénibles et/ou avec une forte charge psycho-sociale ou du stress.

Lorsque les conditions sont moins pénibles, c'est aussi l'instabilité, le rythme, le fait d'être obligé de combiner avec d'autres emplois activités qui vont présenter un impact sur la santé physique ou psychique (stress, anxiété, dépression).

Les difficultés financières sont fréquentes et freinent l'accès aux soins de santé préventifs comme curatifs. La majorité des travailleur.ses pauvres rencontrés étaient couverts par l'assurance maladie obligatoire, mais le fait de disposer d'une assurance hospitalisation est plus rare, en particulier chez les travailleurs qui ont des trajectoires professionnelles instables. Une part des travailleur.ses n'a pas de couverture ou l'a perdue (principalement les indépendants). Les travailleur.ses de nationalité étrangère ne sont majoritairement pas couverts ou en partie seulement.

Parmi les réponses obtenues, les problèmes de santé rapportés sont : des problèmes de rhumatismes (dos, troubles musculaires ou musculosquelettiques, ...), d'articulations, de thyroïde, de diabète, de charge mentale et psychosociale, de maladies incurables (polyarthrite, VIH, ...), des problèmes de dépression, d'anxiété et de stress, et des problèmes dentaires

Parmi nos répondants, certains ont également évoqué de graves atteintes à leur intégrité physique ou psychique et/ou à celle de leurs proches (menaces) dans le cadre de rapports d'exploitation extrême ou de traite des êtres humains.

Reports de soins et non soins

Le besoin de trouver un revenu, un emploi, une activité prime bien souvent sur la santé en général, la perception de soi et des besoins éventuels en soins de santé. Le travail correspond au revenu, à la survie, au maintien des conditions de vie, il est la priorité et ne doit être interrompu.

Les travailleurs précaires et pauvres souffrent de problèmes de santé mineurs, «moyens» ou majeurs mais ils continuent souvent à travailler sans forcément consulter, traiter leurs pathologies ni pouvoir acheter leur traitement et régler les consultations.

Au niveau de la santé, on voit une certaine fragilité mais pas de prise de conscience qu'il faut quand même prendre soin de soi. Ils pensent à travailler, mais ils ne prennent pas du temps pour eux... ils négligent cet aspect. [intpro25]

Une partie des travailleurs précaires et pauvres rencontrés, qu'ils soient en bonne, moyenne ou mauvaise santé, se soignent peu ou le moins possible. Il s'agit à la fois d'une contrainte financière et d'un manque de temps. C'est le cas de ce travailleur en CDI à temps plein qui souffre d'une grave pathologie nécessitant des traitements réguliers.

Ben c'est très simple. Lorsque je paie tout ce que j'ai à payer donc mes factures, mes frais et compagnie, il ne me reste pratiquement plus rien. (...) Et ce qui m'arrive souvent c'est de postposer mes rendez-vous médicaux ou de ne pas acheter tous mes médicaments lorsque je reçois une ordonnance. Je dois choisir le médicament que j'estime être le plus important. Et pour mes soins médicaux, je vais sélectionner certains rendez-vous et très souvent annuler d'autres quoi. [tp61]

C'est également le cas de ce travailleur pauvre qui travaille dans l'Horeca :

Mec, quand je travaillais quand j'étais serveur, je m'étais déchiré les ménisques avant de commencer le boulot de serveur tu vois, et je me souviens que le médecin que je devais aller voir pour mon genou, c'était beaucoup trop cher et du coup je me suis dit "je vais attendre". Tu vois. Je me suis dit "je vais attendre", j'ai commencé le boulot de serveur et comme je bossais douze heures par jour en fait, j'avais pas le temps de rien faire tu vois, d'aller chez le médecin ou quoi. Et en fait j'ai

¹⁶⁶ Ce point traite de la santé en dehors de la pandémie et de son impact qui sera traitée dans la partie 5.

arrêté ce boulot parce qu'au bout d'un mois mon genou était énorme. Et en fait, mon ménisque, la capsule était pétée et il y a du liquide synovial qui s'est accumulé dans mon genou. Et en gros ça m'a niqué la santé tu vois. Après j'ai dû me faire opérer et tout. Mais mec j'avais vingt-deux ans tu vois. C'est des trucs normalement que des papas de la quarantaine te racontent, tu vois ce que je veux dire? [tp11]

Ce travailleur en contrats de courtes durées a vécu un moment humiliant où il souffrait mais a dû appeler un ami afin de pouvoir s'offrir des soins dentaires.

Oui, oui. J'avais une dent qui me faisait vraiment mal. Voilà. J'étais dans une situation vraiment catastrophique pour ma dent. C'est en cherchant les soixante euros pour les payer que j'ai appelé un ami belge. (...) Je ne peux même pas payer mes frais de soins. (...) au début je refuse, je n'aime pas demander [tp32]

Outre les contraintes financières et le manque de temps, il y a également la problématique de la sous-protection sociale qui impacte le report de soins, en particulier pour les indépendants, les personnes qui travaillent au noir et les travailleurs avec des emplois et activités de très courte durée.

Cette personne qui travaille en freelance souligne la difficulté à prendre soin de sa santé notamment psychique :

Ouais, des problèmes de sommeil et de fatigue. Du coup, ça rejoint la même histoire que ce que je disais tout à l'heure par rapport à la maladie, c'est que, non franchement je pense que j'ai fait un petit burn-out à un moment, mais quelque part quand on est indépendant, on ne peut pas, enfin, ce n'est pas possible en fait, donc franchement non j'ai vraiment senti une perte de motivation et même des signes physiques. Enfin, franchement j'ai regardé des articles sur le burn-out, j'avais quand même beaucoup de signes, mais je n'ai même pas voulu aller chez mon médecin parce que finalement il me dit : "oui mais il faut vous arrêter trois mois", enfin, vous voyez, donc du coup dès que je vois un problème, j'en crée un autre en fait. Donc, ça c'est l'aspect un petit peu compliqué du freelance. Donc c'est sûr qu'il vaut mieux être en bonne santé quand on est freelance. [tp14]

Cette travailleuse a majoritairement travaillé au noir dans des pays européens mais n'a pas pu travailler suffisamment de manière déclarée en Belgique pour avoir droit aux allocations de chômage. Elle a continué à travailler malgré les multiples problèmes de santé cumulés.

Et le médecin, il est obligé de te mettre en arrêt parce que tu es fatiguée parce qu'ils m'ont trouvé un petit cancer. Mais (...) comment je fais pour payer le loyer, les factures ? (...) J'ai parlé à l'assistante sociale et (...) elle m'a donné l'aide du CPAS [tp23]

Accessibilité financière aux soins de santé et aux traitements

L'aspect le plus problématique lorsqu'on vit en situation de précarité est de devoir avancer l'argent et d'attendre d'être remboursé. Le tiers payant n'est pas encore appliqué automatiquement ou systématiquement pour tous les types de soins et patients. Or, l'avance est extrêmement problématique pour de nombreux ménages. Même avec une assurance obligatoire en soins de santé et indemnités, suivre un traitement médical pour une pathologie grave peut être trop coûteux. Ce répondant annule des rendez-vous faute de remboursements rapide et de revenus suffisants :

- Oui. J'ai quelques problèmes de santé qui m'imposent de consulter des médecins plusieurs fois par mois quoi donc ça aussi ça me coûte quoi. Et donc je ne me soigne pas tel que je devrais le faire puisque, je ne pourrais pas suivre financièrement quoi.

- Vous avez une mutuelle ?

- J'ai une mutuelle. Là, la difficulté maintenant c'est que les mutuelles sont fermées depuis le confinement. Et donc justement je ne me fais plus rembourser mes soins de santé donc voilà. Il y a possibilité d'envoyer ça par la poste mais j'ai aucune confiance parce que souvent les papiers se perdent. Je préfère aller moi-même à la mutuelle déposer les demandes de remboursements. Et donc ça aussi ça rajoute des difficultés. C'est que depuis le mois de mars, chaque fois que je vais chez le médecin, je paie le prix plein et je ne sais pas me faire rembourser donc ça me met aussi en difficulté. [tp61]

Outre la question du tiers payant, la problématique de la couverture insuffisante de certains soins, notamment les soins dentaires, est récurrente.

Ma fille elle va faire une opération pour le nez, elle a un souci médical. On va souvent chez le médecin pour elle, souvent. Moi aussi pour la thyroïde je prends un médicament à vie, je dois prendre un médicament tous les jours pour la thyroïde et je dois aussi aller souvent en consultation chez le médecin, voir si je dois augmenter la dose... tout un tas de frais et je dois payer ! (...) Oui j'ai une mutuelle, mais je paie très cher et après je suis remboursée un peu et moi je n'ai même pas l'argent pour payer... Et même chez le dentiste, le dentiste n'a rien fait, il a juste regardé parce qu'elle avait des dents qui bougent, qui sont tombées ma fille n'avait rien, elle avait juste des dents qui bougent et voilà et moi je dois payer maintenant 47,50 euros et moi j'ai pas ! [tp56]

Avec l'âge, les soins de santé et les frais médicaux augmentent, c'est encore plus compliqué lorsqu'on est un travailleur pauvre âgé.

Autre chose aussi, moi je devais aussi changer des prothèses dentaires... ça fait des années que je n'ai pas pu faire cela ! J'avais fait le devis chez le dentiste mais je n'avais pas l'argent pour payer ça ! Et maintenant grâce à l'argent que j'ai mis de côté (...) voilà ! [tp59]

Il y a, une hiérarchisation des soins et une dégradation de l'état de santé en raison du manque chronique de revenus. Certains soins mieux remboursés vont être demandés mais d'autres, même s'ils sont indispensables, qu'ils soulagent ou sont jugés importants par le médecin et/ou les travailleur.se.s, seront ignorés. Une pratique fréquemment observée lors de nos précédentes enquêtes (Observatoire de la Santé et du Social, 2015) consiste aussi, au sein du ménage, à faire établir des arbitrages où par exemple, des soins et un suivi médical sont effectivement réalisés mais uniquement pour les enfants.

Usures de la santé par l'emploi et le travail

La souffrance au travail est déjà bien documentée et est liée, notamment, aux nouvelles formes d'organisation du travail (Dejours, 2024¹⁶⁷). Certains (nouveaux) types de management y compris informatisé, peuvent générer des souffrances objectives, subjectives et rendre des travailleur.se.s malades.

Par un travail rétrospectif, une étude longitudinale a mis en évidence le rôle négatif des conditions de

travail passées sur la santé physique et mentale des retraités avec un lien établi entre contraintes et santé physique d'une part et les risques psychosociaux et la santé mentale d'autre part (incluant la consommation de médicaments) (Barnay et Defebvre, 2018). Cette enquête menée en France a démontré que le mythe de la diminution de l'exposition au risque au travail n'existe pas. L'innovation organisationnelle et la tertiarisation de l'économie n'ont pas libéré les salariés des contraintes physiques les plus exigeantes, la qualité de vie au travail semble, au contraire, se déprécier en Europe. (Barnay & Defebvre, 2018)

Une pluralité d'éléments peuvent rendre le travail pénible. Les travailleurs précaires sont globalement plus souvent exposés à un travail usant, qui impacte la santé physique et mentale : horaires décalés, tâches physiquement usantes, répétitives ou lourdes, cadence, degré de pression au travail (flux, nombre d'opérations, travail prescrit, objectif imposés etc.), place dans la hiérarchie et sur-contrôle, management déshumanisé (machines, IA...), etc.

Plusieurs facteurs relevés lors de notre enquête semblent présenter divers impacts concrets importants sur la santé physique ou psychique :

- les conditions inhérentes du travail précaire, emplois occupés par des travailleurs.es pauvres (tâches répétitives, pénibles physiquement ou psychologiquement, tâches qui inspirent du dégoût, charge psychosociale, ...);
- l'organisation du travail ;
- les modalités de travail liées aux nouvelles technologies (IA, chatbots, applications, ...), machines, oreillettes, etc.
- les excès liés au «lean management» (augmentation du nombre de tâches, de la flexibilité, avec moins de temps, réduction du nombre de travailleur.se.s, moins de temps de pauses, rationalisation et réductions budgétaires, ...);
- les temps de déplacements ;
- l'environnement : bruit, odeur, froid, chaleur extrême, etc. ;
- la charge psycho-sociale ;
- la diminution des contacts sociaux.

¹⁶⁷ Dejours C., Décembre 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=dpQCOc8Bmwk>

Voici le témoignage d'un professionnel concernant le secteur très spécifique des titres-services :

Parce que là c'est vraiment à la tâche donc le travail commence à 15h, même si t'as mis trois heures pour repasser d'un coin à l'autre, c'est pénible, c'est des trajets pénibles. Au niveau physique c'est des gens qui ont une santé déglinguée à 50 ans, avec la répétition des gestes. De l'arthrose, des épaules déboîtées, ... enfin des mouvements répétitifs au niveau des bras, beaucoup de problèmes de dos et d'épaule, chez les femmes c'est impressionnant. Beaucoup qui se sont au final mis sur la mutuelle donc ... enfin voilà et en plus au niveau de la mutuelle elles y sont mises très tôt. [intpro 07]

Les travailleurs précaires et pauvres sont doublement pénalisés : leurs conditions de travail sont plus pénibles, dégradées et incertaines avec un risque plus important de tomber en incapacité de travail ou en invalidité qui, en conséquence, détériore leur situation socio-économique.

Généralement quand on voit des personnes évoluer chez nous, ça évolue dans le mauvais sens, c'est-à-dire qu'il y a une régression de la qualité de l'emploi ou une régression dans le sens de passer de l'emploi au chômage, passer de l'emploi à la mutuelle, énormément emploi-mutuelle suite à la santé qui se détériore. On a beaucoup de gens qui viennent chez nous suite (...) à des symptômes liés à un travail physique (...) qui a créé l'arthrose, créé des soucis au niveau de la colonne vertébrale, parce qu'ils portent des charges lourdes (...) ; et donc on reçoit effectivement des gens qui, dû à la qualité de leur travail, se retrouvent à l'échelon inférieur. [intpro24]

Sauf exception, une part des travailleurs précaires rencontrés voient peu de sens à leur activité qui occupe parfois une fonction principalement financière (dite «alimentaire»). Une autre part se concentre sur «ce qui fait sens» et accepte la précarité, parfois extrême, comme le «prix à payer ». Quand «le travail» «fait sens» malgré tout, la pénibilité du travail ne permet pas de «tenir le coup» en raison du manque de revenus et donc du manque de reconnaissance du travail fourni (Black Working Day, 28/11/2019).

Souvent, les travailleurs précaires et pauvres sont confrontés à une impossibilité de progresser au niveau salarial ou hiérarchique dans la structure de l'entreprise ou en raison du statut ou de la position occupée.

L'anxiété fait partie du quotidien

Le manque chronique de revenu provoque chez les travailleurs pauvres une anxiété presque continue. Il faut calculer le budget, prévoir, anticiper et faire des choix. Cette anxiété est pesante et peut mener la personne à devoir prendre un traitement :

L'anxiété fait partie intégrante de ma vie donc... je prends des anxiolytiques et il y a vraiment quelque chose que je ne gère pas bien, j'en suis tout à fait consciente et au quotidien.[tp60]

Les travailleurs précaires et pauvres, qui passent régulièrement de l'emploi au chômage, vivent un stress continu : le stress du maintien de droit (d'être sanctionné, de ne pas recevoir une allocation pendant un stage, de manquer une convocation ou une obligation dans les procédures d'activation, de ne pas recevoir sa rémunération complète, etc.), le stress de retrouver rapidement un contrat, une mission, une prestation, le stress de pouvoir payer ou non le loyer, les factures, les frais scolaires, etc.

Outre le manque chronique de revenu et l'instabilité des parcours, la position hiérarchique occupée par les travailleurs précaires, avec en particulier le caractère incertain de la reconduction du contrat, a également un impact sur la santé mentale des travailleurs.

Il y a davantage de risque à tomber malade, avec un sentiment de culpabilité si cela advient.

D'abord en fait ce qu'il se passe c'est que les gens se retrouvent dans des systèmes qui psychologiquement les détruisent, hein... La pression du travail, les rapports conflictuels avec l'employeur, la bureaucratie qui va jusqu'à l'absurde... puis voilà les jeux de compétition, le marché du travail et la pression du fait de penser qu'à tout moment on pourrait se faire virer et être remplacé très facilement, enfin voilà. Tout cela génère quand même des rapports de tension au travail évidents et alors on a ce double châtimement pour les gens qui tombent malades. C'est-à-dire que d'abord il y a toute cette pression qui les met à mal, qui finit par les rendre malades, mais après être malade c'est aussi une situation de précarité sociale... Et il y a aussi la culpabilité d'être tombé malade, (...) dans une société qui individualise toujours les responsabilités, si les gens sont tombés malades, c'est parce qu'ils sont trop faibles. [intpro2]

Le stress est bien souvent décrit sans même poser la question de l'état de santé. Cumuler précarité et travail engendre nécessairement des situations de stress au vu des conditions de travail, d'octroi des prestations et des conditions matérielles d'existence.

C'est vrai que je suis dévorée par le stress. J'ai toujours couru à droite à gauche. Là je suis chez moi donc je devrais être zen mais le stress c'est la réponse de la CAPAC. (...) J'ai dû souvent aller chez le médecin parce que j'avais des nausées matinales ou des soucis digestifs à cause du stress. [tp08]

L'un des intervenants a pointé le manque de mesures préventives dans les entreprises. De nombreux travailleurs sont manifestement atteints de stress intense. À ses yeux, le problème est pris en charge trop tard et de manière curative. Il questionne les pratiques et les logiques managériales.

Ils ne font que de la prévention secondaire ou tertiaire. Secondaire c'est comment faire en sorte que l'individu soit mieux dans l'entreprise et la tertiaire c'est comment permettre aux gens de retourner au travail. Mais la primaire qui dit comment garantir des structures, des systèmes, qui rendent les gens moins malades, celle-là on ne la pose pas...ou très peu. [intpro02]

3.5. Niveaux d'études et de formation contrastés : titres, qualifications, compétences et expériences

De manière générale, par rapport à la moyenne belge, Bruxelles se caractérise par une surreprésentation de personnes faiblement et hautement diplômées (Observatoire de la santé et du Social, 2024). En 2019, parmi la population bruxelloise de 25 à 64 ans, 28 % disposent au maximum d'un diplôme du secondaire inférieur, 25 % sont diplômés du secondaire supérieur (comme plus haut diplôme) et 47 % sont diplômés de l'enseignement supérieur. La Région détient le taux le plus élevé de NEET's (« Not in Employment, Education or Training »), soit le pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'exercent pas d'emploi, ne suivent aucun enseignement ni formation s'élève à 9,7%¹⁶⁸. Malgré la

pertinence relative de l'indicateur et catégorie d'analyse «NEET» (André & Crosby, 2022), cette réalité singularise la Région bruxelloise avec d'autres vulnérabilités urbaines et régionales.

Ces inégalités se jouent durant la socialisation primaire et secondaire de l'enfant, qui auront un impact sur les parcours scolaires et professionnels : le genre, la classe sociale, la nationalité, l'origine migratoire des parents et leur niveau d'instruction, l'histoire familiale et individuelle, vont imprimer leur marque sur les possibles (de Villers, 2003).

Diversité des diplômes et des qualifications des travailleurs pauvres et précaires¹⁶⁹

Les travailleurs précaires et pauvres rencontrés ont pour la plupart à minima le CEB, et les niveaux d'éducation sont variés : Certificat d'enseignement secondaire inférieur ou supérieur, graduat, Master ainsi que toute une série d'autres formations qualifiantes choisies ou non choisies.

Les travailleurs pauvres qui sont diplômés du supérieur ont malgré leur qualification éprouvé des difficultés à «s'inscrire» ou à se stabiliser sur le marché de l'emploi. D'une génération à l'autre, les expériences varient. Les jeunes diplômés passent par de multiples épreuves : faire des jobs peu en lien avec leur formation et qualification, formations complémentaires, stages (non) rémunérés, travail gratuit, etc. (cf. chapitre 2). Malgré leur(s) diplôme(s), l'emploi espéré, stable, suffisamment rémunérateur, protecteur et correspondant à leur formation ou à leurs aspirations reste introuvable.

Plus nombreux sont celles et ceux qui entament des études et/ou une formation qu'ils réussissent mais qu'ils n'achèvent pas complètement. Certains arrêtent rapidement, au cours de la première ou de la deuxième année. Bien souvent, une part de ces personnes a réussi plusieurs années consécutives mais celles-ci ne sont pas reconnues, «ne comptent pas».

Ces interruptions, lorsqu'elles sont commentées, s'expliquent par de multiples raisons : ne pas pouvoir «se permettre» financièrement de faire une formation ou des études, être découragé par la matière ou la pratique, avoir quitté son pays pour venir en Belgique, manque de confiance en soi, maladie ou autre événement traumatique (deuil, ...), etc.

¹⁶⁸ Source Statbel 2022 Enquête EU2020_EFT : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/neet#panel-12>

¹⁶⁹ Une description plus complète du matériau récolté se retrouve dans l'annexe méthodologique.

Dans plusieurs cas de figure, de jeunes travailleurs.euses doivent aider leurs familles. Ils n'ont pas le choix. Plusieurs étudiants sont dans la même réalité, le travail qu'ils effectuent lorsqu'ils le peuvent et lorsqu'ils trouvent des jobs, contribue à aider les parents ou la famille.

De nombreuses personnes étrangères ou d'origine étrangère vivant en Belgique sont diplômées dans un autre pays mais leur diplôme n'a pas été reconnu. Pour les personnes qui ne détiennent pas leur équivalence - a minima pour le CESS¹⁷⁰, il est d'autant plus difficile de trouver une formation ou un emploi.

Décalage entre diplôme et emploi, difficultés de (ré)orientation

Certains travailleur.ses pauvres rencontrés ont exprimé leurs regrets d'avoir fait des formations ou des études. Ils ont le sentiment d'avoir «fait des efforts pour rien», d'avoir étudié pour un salaire finalement trop peu élevé.

C'est quelque chose que je partage avec pas mal de personnes. (...) On m'a toujours dit "Fais des études. Si tu veux avoir une bonne vie plus tard, il faut que tu étudies". Ben non. Je constate que j'ai fait un bachelier, que j'ai des amis, d'autres connaissances qui n'ont pas de bachelier qui s'en sortent mieux que moi financièrement. Je connais une personne qui a un master et parce qu'elle a un master, elle a plus de mal à trouver un boulot parce que ça coûte plus cher d'engager quelqu'un qui a un master. Donc oui, franchement je suis en train de me poser la question sur l'utilité du diplôme en termes de salaire. Après, avoir un diplôme ça aide à avoir une ouverture d'esprit, à appréhender certaines choses, à appréhender les connaissances. Ca j'en n'ai aucun doute mais en termes de salaires, je me pose la question. [tp61]

Ce travailleur estime qu'il n'est pas payé à sa juste valeur. Polyvalent, il réalise des types de tâches bien différentes pendant son temps plein : mi-temps administratif et mi-temps éducatif.

Je constate qu'on fait un bachelier, c'est pas un super diplôme mais c'en est un quand même. J'estime qu'avoir ce salaire-là est voilà... n'est pas représentatif par rapport à ce que je fais. J'ai du mal à vivre avec ce salaire-là. Et donc voilà. Quand je me compare

à certaines personnes, à d'autres personnes que je connais, j'estime donc ne pas être payé assez quoi. [tp61]

Une fois sur le marché du travail, il est parfois complexe d'entamer un parcours de formation afin de se réorienter professionnellement. Il n'est souvent pas possible d'étudier ou de faire une formation en raison de la nécessité absolue de devoir travailler de manière continue pour assurer un revenu. Il n'est pas possible pour ces travailleur.ses de ralentir, de «prendre une pause» réflexive ou du recul. Le statut de travailleur.ses précaire maintient une forme de position inégalitaire et une inégalité d'accès (chapitre (4)).

Je pense que si quelqu'un a eu accès au travail précaire, c'est peut-être parce qu'au niveau des diplômes, au niveau de la formation, il n'a pas eu de diplôme et il a toujours fait un travail physique qui ne demande pas de diplôme et que, forcément, ce n'est pas une fois qu'on a commencé à travailler qu'on va commencer à entrer à l'université et à faire un autre métier. Ça arrive, mais c'est quand même plus rare. J'en connais qui ont complètement changé après quelques années mais c'est quand même rare et donc une fois sortis de l'école, voilà ! Donc la réorientation professionnelle est quand même plus rare et donc ça ne m'étonne pas trop ou alors c'est une orientation professionnelle vraiment nécessaire quand il y a un problème de santé grave. [intpro22]

Toutefois, pour les travailleur.ses qui n'ont pas le CESS, il existe la possibilité de faire «valider des compétences», un levier d'accès à des formations et à l'emploi, comme en témoigne cette travailleuse : .

Et puis, voilà, je me suis rendu compte au fur et à mesure que j'avais des compétences et qu'elles étaient à l'ombre, vous voyez. C'était des compétences qui étaient bonnes, je dirais, tant dans la qualité que dans la quantité mais que... c'était déjà pour moi pas valorisant de travailler au noir. Vous voyez ce que je veux dire ? C'est-à-dire que si j'allais rester dans ce chemin-là (sourir), j'arriverais à un moment où peut-être je n'aurais plus de travail et ce serait dommage (...) ayant des compétences, autant les faire valider, les faire valoriser. Et à ce moment-là, trouver un vrai travail sur du long terme.

- Et comment est-ce que vous avez trouvé le bureau pour validation des compétences ?
- (...) Sur le site Actiris, parce que je regardais

¹⁷⁰ Certificat d'enseignement secondaire supérieur.

souvent là, il y a certaines pubs qui viennent de part et d'autre. Par exemple, "vous n'avez pas de diplôme mais vous avez quand même des qualités", vous voyez ce genre-là. Et ben c'est ça, c'est sur ça que j'ai cliqué et le bureau en question n'était vraiment pas très loin de chez moi. Et c'est là, vraiment de là que je suis partie sur place. On m'a donné un rendez-vous, enfin un numéro de téléphone, j'ai appelé. Et c'est comme ça que ça s'est fait. [tp03]

Non reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger

Les difficultés liées à la procédure et aux coûts de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger ont déjà été mentionnés dans d'autres recherches (Observatoire de la santé et du social, 2015).

Ce couple vivait au moment de l'entretien dans une situation de pauvreté extrême. Il est ingénieur et son épouse est médecin, mais il leur est impossible d'obtenir une reconnaissance en Belgique :

- Elle est médecin réanimateur et anesthésiste.
- D'accord et toi, tu es formé en ... ?
- Moi je suis un ingénieur en marketing mais maintenant je travaille en tant que chauffagiste... plombier chauffagiste.
- Et tu as ton diplôme d'ingénieur marketing de l'université de là-bas ?
- Oui en Algérie.
- D'accord ok et donc vous arrivez à Bruxelles et comment vous faites alors pour pouvoir payer le loyer au début ?
- Au début je ne te cache pas, on est arrivé avec nos propres moyens. Moi j'ai apporté 6.000 euros avec moi voilà jusqu'à ce que j'ai fini l'argent et alors j'ai commencé à faire des petits travaux, des petites réparations, des petits dépannages pour le chauffage... voilà des petits boulots, des petits travaux pour payer le loyer (...) Je ne sais pas moi, ma femme genre elle a perdu ses ambitions, on a été bloqués par les procédures d'équivalence. [tp40]

Pas de diplôme, pas de qualification ? «La fabrique du travail non qualifié»

Les personnes qui n'ont pas de diplôme sont-elles non qualifiées ? Nos répondants ont des qualifications, des formations, de l'expérience et des savoirs acquis malgré des «parcours chaotiques».

L'utilisation des termes «non qualifiés», «peu qualifiés», «bas niveau» peut être stigmatisante et dénigrante en raison du fait qu'une part des personnes catégorisées de la sorte est effectivement qualifiée et expérimentée sans pour autant détenir de titre ou de diplôme reconnu.

Par les types de contrats, les relations entre employeurs et employés, le degré de l'asymétrie, les modalités de management, l'ensemble des dimensions observées dans la deuxième partie, l'écart entre personnes diplômées et non diplômées est important. Les personnes qui ne détiennent pas de diplôme occupent des emplois de moindre qualité et plus pénibles.

Dans certains cas plus rares, des rapports d'exploitation peuvent apparaître si la personne ne parvient pas à faire reconnaître son niveau de formation en Belgique ou ne détient pas le CESS. Il en va de même par exemple pour les théories managériales et «nouvelles valeurs» en vigueur dans bien des secteurs qui participent à la dévalorisation concrète et symbolique des travailleurs. Les moins diplômés : «L'ethnographie a aussi permis de montrer que si ces nouvelles valeurs managériales telles la mobilité et l'engagement dans des «projets» sont loin de remettre en cause l'ordre social et sexué ainsi que le prétendent leurs promoteurs, elles n'en ont pas moins des effets sociaux concrets telle la dévalorisation symbolique accrue des travailleurs les moins dotés en ressources scolaires ou encore de l'éthique professionnelle du service public.» (Cartier, 2019).

Il y a enfin la problématique des emplois considérés comme demandant «peu de qualification» avec des conditions d'emploi très dégradées alors qu'une grande part de ces postes appellent au contraire énormément de qualités invisibilisées, comme l'a montré Schutz dans son travail autour des hôtesses d'accueil. En réalité, une multitude de compétences ne sont tout simplement pas reconnues explicitement (ni financièrement) dans ces emplois «non» ou «peu» qualifiés : «Alors même que l'accueil est considéré comme une activité non qualifiée, comme dans d'autres secteurs proposant des «petits boulots pour jeunes», le personnel est recruté sur des compétences sociales indissociables d'une appartenance aux classes moyennes et supérieures ou d'une longue scolarisation, dont la valeur n'est pas reconnue.» (Schutz, 2019).

La mise en formation des personnes en précarités

La plupart des répondants sont passés par une ou plusieurs formations, certifiantes ou qualifiantes. Les précarités importantes du public en formation professionnelle ont été décrites par Bruxelles Formation (Bruxelles Formation, 2018) qui évoque également des effets de sélections ou biais des organismes de formation qui peuvent avoir tendance, afin d'optimiser leurs résultats (chiffres, objectifs, nombres de réussite et de mise à l'emploi), à retenir les meilleurs profils, celles et ceux qui ont davantage de chances de réussite (Observatoire de la santé et du social, 2017).

Des publics très différents suivent ces formations mais il y a une récente tendance au «no show¹⁷¹», au non suivi de formation. D'un côté, les formations bénéficient davantage aux plus diplômés alors que de nombreux jeunes peu diplômés ou qui ont arrêté leurs études ont un besoin important et urgent de formation. De l'autre, entamer une formation devient, pour une partie des jeunes et moins jeunes précaires, davantage une injonction qu'un choix raisonné (Observatoire de la santé et du social, 2015 et 2017).

L'identification des fonctions critiques par View et Bruxelles Formation permet de comparer les publics aux profil des travailleurs précaires et pauvres rencontrés. Ceux-ci ont un emploi dans des secteurs précaires mais en sont, pour la plupart, assez éloignés lorsqu'il s'agit de positions spécialisées. L'analyse de la récurrence des fonctions critiques et des secteurs, et des qualifications dont le marché de l'emploi a besoin, montre que parmi les nouvelles fonctions et emplois proposés, il s'agit surtout de qualifications très spécifiques et spécialisées.

Le suivi d'une formation est dans certains cas forcée. Lors des enquêtes successives réalisées par l'Observatoire dans le cadre du Rapport pauvreté, beaucoup de répondants ont exprimé des problèmes personnels posés par l'injonction à la formation : l'absence de choix et de considération des volontés personnelles, les risques de sanctions en cas de refus, des sanctions liées à l'interruption de la formation pour accepter un emploi, la démotivation à intégrer une formation qui n'est pas désirée, ou encore le fait d'avoir suivi une ou plusieurs formations qui ne débouchent pas systématiquement sur un emploi. (Observatoire de la santé et du Social, 2015 et 2017).

Dans le cadre de l'enquête, plusieurs répondants ont fait part du sentiment d'obligation réelle de suivre une formation en lien avec différents dispositifs d'activation.

Non, non c'est des contrats ALE (...) On vous oblige un peu parce que c'est pour voir si vous êtes motivés à chercher du travail ou pas. Voilà. Et ça, ça ne motive pas au travail. Enfin, au contraire ça humilie. C'est humiliant, vraiment. Enfin moi, en ce qui me concerne je considérerais que c'est de l'humiliation quoi. Il fallait le faire d'une autre façon, pas de cette façon-là. [tp32]

Ces éléments questionnent les orientations des dispositifs de formation et d'activation qui conditionnent de plus en plus toute aide (financière ou matérielle) à l'acceptation d'un parcours prescrit (formation ou emploi). Les «contrats» d'octroi des allocations stipulent que l'utilisateur est tenu de suivre un trajet standardisé et prennent de moins en moins en considération le contexte d'existence et les possibilités et volontés de la personne.

Etudier et travailler : une situation inégalitaire

De profondes inégalités distinguent les étudiants qui disposent d'un contexte familial, matériel et logistique encourageant (logement, espace de travail, personnes-ressources, revenus, économies de temps pour repas, lessives, démarches administratives, cours complémentaires, loisirs, etc.) ; des étudiants qui doivent se débrouiller par eux-mêmes pour tout ou une partie des aspects financier, domestique, administratif et pratique.

Lorsqu'il faut travailler et jongler entre les petits boulots (au noir ou déclarés), le CPAS et les études, il y a davantage de risque de moins bien réussir voire d'interrompre les études ou une formation. Ces différences génèrent des inégalités dans l'accès dans les parcours de formation :

Et comme je t'ai dit, j'avais des facilités donc voilà, dieu merci, on va dire ce que quelqu'un va étudier en trois heures, je vais l'étudier en une heure tu vois. Du coup ça m'a aidé un peu et ça m'a quand même permis de presque réussir. Mais je te jure que si j'avais la possibilité comme les autres étudiants, d'aller à la bibliothèque tous les jours après l'école de seize heures à vingt-deux heures. (...) Quand les gens allaient bosser à la bibliothèque

¹⁷¹ Rapport sur ce phénomène, Missions locales Bruxelles Sud (2023).

après les cours, moi j'allais au boulot tu vois. Et si moi j'avais eu ces possibilités d'aller à la bibliothèque tous les jours, j'aurais réussi mes études, clairement. Je te dis clairement je les aurais réussies. [tp11]

Étudier et travailler en même temps n'est pas anodin. C'est une situation qui a fréquemment été décrite au cours des entretiens et qui demande une gestion du temps complexe et délicate par rapport au temps et à l'énergie consacrés aux études (cours, étude, présence en travaux pratiques, travaux, lectures ...) et au travail (horaires changeants, stress, tâches pénibles, ...).

La dernière période avant confinement (...), j'allais à l'école, je faisais manager dans le restaurant de sushis trois jours semaine, je faisais [société de livraisons de repas], on va dire les week-end. Et alors, je faisais de la surveillance dans une école, deux/trois heures par semaine à droite à gauche (...) Mais donc ouais je cumule (...) malgré que je suis au CPAS tu vois. Mais en fait, juste avec le CPAS, c'est clairement impossible ! Je te dis clairement, c'est clairement impossible avec les loyers aujourd'hui à Bruxelles. Moi je te dis, une fois que j'ai payé mon loyer, j'ai payé mes courses, mon abonnement de téléphone, je te jure, sur mon compte il me reste quatre-vingt euros pour le mois tu vois. Quatre-vingt euros, c'est deux euros cinquante par jour, c'est pas possible.[tp11]

3.7. (Dé-)connexions numériques

L'accès à un téléphone portable, aux applications, à une connexion internet sont aujourd'hui devenus presque obligatoires par rapport à l'effectivité des droits sociaux.

Le principe du numérique par défaut distance le citoyen de l'Etat et ses services. La relation administrative entre Etat et citoyen s'en trouve profondément modifiée et de plus en plus asymétrique (Noël, 2021). L'accord de gouvernement fédéral Vivaldi stipulait la poursuite de la numérisation :

«Nous continuerons à développer l'État électronique. Le gouvernement fixera en première instance le principe du « numérique par défaut », qui stipule que toutes les procédures doivent être accessibles de façon numérique par défaut».

Tout en poursuivant la logique de la numérisation des services publics, l'accord de Gouvernement de la coalition fédérale pour la législature 2024-2029 déclare et prévoit le maintien de guichets humains : *«certaines personnes, notamment les personnes vulnérables telles que les personnes âgées et les personnes handicapées, ne suivent pas le rythme de cette numérisation et risquent donc de ne pas recevoir l'aide nécessaire. Les services publics doivent également rester garantis et accessibles physiquement et téléphoniquement, même en présence de services numériques¹⁷²».*

Dans le même temps, le processus de numérisation se poursuit avec notamment l'eGov 3.0¹⁷³ et se consolide avec également la «stratégie cloud first¹⁷⁴» correspondant à la fois à «stratégie des données», un type de gestion des données mais aussi, à «un politique globale sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) afin d'améliorer le fonctionnement des autorités et d'engendrer des gains d'efficacité». Par ailleurs, une nouvelle fois, le principe «only once» est mis en œuvre¹⁷⁵.

Dans le sillage de ce solide processus de numérisation, se retrouvent les citoyens qui n'ont ni Internet ni équipement et qui éprouvent des difficultés avec des procédures en ligne telles que la recherche d'information, l'introduction d'une demande ou d'un maintien de droit, etc.. La transformation de la relation administrative entre l'Etat et les citoyens constitue un haut facteur de risque de non-recours aux droits et de sous-protection sociales (Observatoire de la Santé et du Social, 2017; Noël, 2021).

Les personnes en situations de précarité, de (grande) pauvreté et de déprivations multiples éprouvent des difficultés parfois aigües face à la numérisation croissante des services publics et aux procédures numérisées de demande des droits sociaux (Observatoire de la Santé et du Social, 2017).

¹⁷² Accord de coalition fédérale 2025-2029 : https://www.belgium.be/sites/default/files/resources/publication/files/Accord_gouvernemental-Bart_De_Wever_fr.pdf, p. 81

¹⁷³ e-Gov 3.0 : la sécurité sociale numérique évolue avec vous : <https://www.egov.securitesociale.be/fr/>

¹⁷⁴ Accord de coalition fédérale 2025-2029 Ibid, p. 66

¹⁷⁵ « Le principe du « only once » (une seule fois) doit être mis en place au profit de l'utilisateur final et il convient de créer un accès unique aux services numériques. Le SPF BOSA, en concertation avec les acteurs concernés, élabore une stratégie faîtière pour la numérisation de l'autorité fédérale, qui est approuvée par le Conseil des ministres. Toutes les initiatives doivent s'inscrire dans cette stratégie basée sur les objectifs susmentionnés, selon le principe «se conformer ou s'expliquer». Le déploiement de ces projets, comme MyGov par exemple, est emmené par les centres de compétences internes, avec l'accompagnement du G-Cloud.» (p. 70)

Le travail ça se passe pas bien (...). On propose des ateliers d'initiation à l'informatique. Internet, Word, Excel, mail, Outlook (...) c'est trop compliqué. On est sur l'utilisation et la gestion du clavier, de la souris, de fichiers, de Word, des mails, des recherches internet, etc. Et sur l'utilisation du smartphone. [intpro13]

La numérisation touche tous les services et institutions publiques et privées. L'accès aux formations, aux études ne se fait plus, dans certains cas, qu'en ligne.

Il y a deux-trois jours, je veux inscrire une personne pour une séance d'information à une formation. Euh il faut contacter Actiris pour ça, pour avoir une invitation pour une séance d'info. Ça a duré une demi-heure au téléphone, la personne qui comprend pas très bien le français n'aurait jamais su faire cette démarche par téléphone. Jamais. Appuyer sur 1 machin, puis sur 2, il faut écouter déjà tout ce qui est annoncé. [intpro14]

La numérisation du monde du travail a également un impact sur les compétences exigées par les employeurs sur les salariés.

Smartphone et Internet : un «espace-lieux» inévitable pour la recherche et le maintien d'un emploi et de ses droits

Cette numérisation impacte également la relation salariale et les relations de travail en général. Elle touche également les modalités de recherche d'emploi et de relation avec l'employeur et les contrats qui sont validés.

Avec ce mouvement de numérisation, le smartphone et Internet deviennent un «espace-lieu» où des interactions de travail autour de l'activité se déroulent numériquement, plus rapidement et plus régulièrement. Il s'agit par exemple : d'une recherche d'emploi ou d'activités, de la transmission et mise à jour des données personnelles liées au contrat de travail, de la validation des contrats et des prestations, de la recherche et de l'acceptation de nouvelles missions (projets, prestations immédiates, emplois, petits boulots, ...), de la connexion avec l'employeur en télétravail, etc.

Outre la nécessité de disposer et de maîtriser les outils en ligne, la numérisation de la relation de travail a tendance à renforcer le caractère asymétrique de la relation de travail. Par exemple, dans le secteur de l'intérim, le renouvellement ou l'acceptation d'une mission se fait par smartphone via

l'application de l'agence. Le volume d'heures est ainsi distribué à la mission et «au compte-goutte». L'agence d'intérim décide de la variation et de la durée du temps de travail.

Le travailleur ne lit ni ne vérifie systématiquement les informations et les changements que contiennent ces contrats numérisés. L'intérimaire est, par ailleurs, souvent prévenu à la dernière minute.

Une série de contrats de travail sont «signés» et donc «approuvés» en lignes en quelques clics de validation. Dans notre enquête, il s'agit de prestations de plateformes, de contrats (intérimaires, à durées déterminées, temporaires, ...) très courts, de prestations en tant qu'indépendant, de projets artistiques en tant que freelances, etc. Les travailleurs savent peu de choses sur leurs droits dans le cadre de leurs contrats, par rapport à leur situation et pour la suite de leur parcours :

Chez (plateforme), les coursiers signent une convention en ligne, ils le savent même pas. La convention stipule que (plateforme) ne pourra pas être poursuivi si le travailleur n'est pas en ordre de cotisations. (...) [tp01]

Recherche d'emplois complémentaires sur différents «lieux» du web

Internet est aussi un espace où la majorité de travailleurs précaires sont à la recherche de petites missions complémentaires, à côté d'un mi-temps, d'un temps plein ou du chômage.

Par le biais d'annonces publiées sur Internet, via les réseaux sociaux, des connaissances, leurs propres réseaux ou leur «communauté», ils trouvent des jobs, emplois, prestations, des «bons plans», mais peuvent aussi faire face à des arnaques et «mauvais plans». Une part du marché du travail numérisé se situe sur le darkweb (chapitre 4).

Enfin, il existe un marché spécifique de prestations sur le web, par exemple au travers du travail de plateformes international ou des rémunérations «one shot» (par exemple, collecte de data et d'opinions).

Pendant toute une période, je me suis inscrite sur des sites internet qui sont opinions.be et compagnie qui sont des sites où vous allez à des tables de discussion, où vous allez goûter des produits ou des choses comme ça, parce que ça me permettait de... tous les deux mois de faire une enquête ou autre et de gagner 50 euros en plus, bah ça fait déjà 50

euros en plus grâce auxquels je pouvais euh payer autre chose. [tp68]

Un autre exemple sont des plateformes spécialisées dont le développement est rapide et mondial. Ce phénomène est difficile à mesurer mais une grande quantité de missions spécialisées, de travailleur.ses de plate-forme, d'indépendants, de freelances, sont proposées.

- Sur Internet, il y a pas mal de plateforme pour les freelances, surtout les gens qui écrivent, qui font les réseaux sociaux, du marketing et tout ça. C'est très mal payé. Bon voilà, je ne sais pas trop comment, je n'ai pas été plus loin dans ça. J'ai juste pris ce projet donc on est payés à travers la plateforme. Et voilà.

- Et c'est quoi comme type de plateforme, beaucoup de gens passent par ces plateformes ?

- Oui, énormément, partout dans le monde. [tp63]

Ces prestations sont souvent informelles ou informalisées, elles ne «comptent pas» dans la carrière si elles ne sont pas déclarées. Elles sont par ailleurs peu rémunérées et le travailleur risque d'être poursuivi fiscalement s'il ne les déclare pas.

3.8. Mobilité

Une majorité de navetteurs

La Belgique est en un petit pays, les Belges se déplacent facilement il y a beaucoup de « navetteurs ». Les effectifs du nombre de travailleur.ses des deux autres régions venant travailler à Bruxelles n'ont jamais été aussi importants : « Au total, 259.000 Flamands (+10,9%) ainsi que 144.000 Wallons (+6,6%) travaillent à Bruxelles. Pour la première fois depuis 2014, le nombre de navetteurs qui travaillent à Bruxelles est légèrement plus élevé que les Bruxellois eux-mêmes : 50,6% (403.000) des emplois en Région bruxelloise sont occupés par des Flamands ou des Wallons contre 49,4% par des Bruxellois (393.000) ». (Actiris, 2022). A l'inverse, un Bruxellois salarié sur cinq environ travaille dans la Région flamande ou la Région wallonne.

La dynamique du marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale est singulière, la mobilité entrante et sortante est très élevée puisque « la moitié des lieux de travail sont occupés par des résidents d'une autre région. Un Bruxellois salarié sur cinq environ travaille dans la Région flamande ou la Région wallonne. » (Moreau et Cuyvers, 2024 et IBSA, 2024).

Le nombre élevé de navetteurs qui viennent travailler dans la Région de Bruxelles-Capitale et des Bruxellois qui vont travailler en Flandre et en Wallonie génère une réalité différente du marché du travail bruxellois selon que l'on se place du point de vue du lieu de résidence ou du lieu de travail des salariés (Moreau, Cuyvers, 2024). Comme le soulignent ces auteurs, « la dynamique des travailleurs est si différente pour les emplois dans la Région de Bruxelles-Capitale par rapport à la dynamique des salariés qui résident à Bruxelles » (Moreau, Cuyvers, 2024). (cf. chapitre (4)).

Une part des navetteurs n'apparaît pas forcément dans ces statistiques, vit en situation de précarité, de pauvreté, et fait le trajet chaque semaine, chaque jour, vers d'autres villes, centres urbains, zonings,... de Flandre ou de Wallonie pour quelques heures de travail (intérim, prestations ou prospection en tant qu'indépendant, travail au noir, ...).

La mobilité comme déprivation et comme un coût

Le coût des transports en commun, de la voiture, du train est trop important pour certains travailleur.ses qui ont plusieurs contrats.

Je n'ai pas d'argent pour m'acheter une voiture, du coup, j'y vais en train, mais [ville] ce n'est vraiment pas du tout facile, ce qui fait que j'ai une heure quarante-cinq de trajet pour aller et une heure quarante-cinq de trajet pour revenir (...) J'ai l'avantage d'habiter près de Schumann, donc je peux prendre les trains là, je dois marcher dix minutes pour aller jusqu'à une station de métro, prendre le métro puis arrivé à [ville], marcher jusqu'à l'académie et pour le retour au soir vers vingt heures, j'ai parfois un collègue qui me raccompagne à la gare quoi, mais pas toujours, donc parfois je rentre à pied ... [tp50]

La mobilité est une dimension qui illustre également le cumul des déprivations vécu par les travailleurs pauvres. L'obligation d'être mobile est devenue une forme de précarité, parce qu'elle induit *de facto* des impacts sur les revenus, sur le temps passé hors de chez soi et auprès des proches, le temps passé au travail et sur la route.

Ce travailleur du secteur de logistique de livraison explique l'organisation du travail en « routes », une liste de livraisons (électro-ménager) à effectuer dans la journée, au départ de Bruxelles, y compris à l'étranger France, Pays-Bas, ...

Donc en fait, la route, ce qu'on appelle la route, c'est un chargement complet. C'est-à-dire que quand on arrive, on charge le camion à bloc et on va faire notre tournée, on rentre, on dépose notre tablette et notre feuille. On check que tout a été livré et on rentre chez nous. ça c'est une route. ça, c'est ... une journée de travail. Mais une route ça peut être de 8h du matin jusqu'à 21h. Ça peut être une seule route. Et des fois on se retrouve avec deux routes ou trois routes. Ça veut dire qu'on a la première route par exemple de 9 à 14h30. Donc on finit et puis on rentre au dépôt à 14h30 et puis, on enchaîne directement à 14h45 avec la deuxième route jusqu'à 19 h (...) c'est déjà arrivé avec une troisième. Moi la semaine passée, je suis rentré ... c'était samedi passé, alors que le samedi normalement on est censés travailler en temps normal, on finit à la mi-journée je dirais vers 14h on est à la maison, mais ce jour-là je suis rentré à 23h30 ... [tp29]

Les coûts induits de cette mobilité quotidienne sont accentués par le fait que le trajet n'est, la plupart du temps, pas comptabilisé ou sous-comptabilisé dans le temps de travail. De plus, le coût du trajet n'est, le plus souvent, qu'en partie, ou non remboursé.

Cette étudiante explique que les contraintes liées à la mobilité ne sont pas prises en compte dans l'attribution des lieux et heures de travail par le manager lorsqu'il décide qui va où pour combien de temps.

- Il y a 7 magasins en tout et donc notre manager de Rogier a dit bah un tel « toi tu vas là », « toi tu vas là » et « toi tu vas là »...
 -(...) sans tenir compte spécialement de là où chacun vivait ?
 - Non, non ça ne rentre jamais en ligne de compte... Il faut savoir aussi qu'on a, dans notre contrat, 1,50 euro par jour pour les transports. (...) Ce dont je me suis rendue compte dernièrement c'est que...bah en fait si je travaille 8 jours et que ça me fait 20 heures, souvent sur mon contrat il y a marqué « 20 heures pour 4 jours prestés ». Donc le nombre de jours auxquels j'ai droit à 1,50 euro pour des frais de déplacement n'est pas correct non plus (NDA : 4 jours au lieu de 8). Mon abonnement STIB ce n'est pas eux qui le paient avec ces 1,50 euro... [tp07]

Parmi les effets de seuils subis par les travailleurs pauvres, la mobilité a un certain coût au quotidien. La gratuité ou les réductions sur l'abonnement de la STIB (tarif très réduit¹⁷⁶) compte énormément dans le budget dans la mesure où de nombreux travailleurs utilisent les transports chaque jour (secteurs du nettoyage, de l'aide et soins aux personnes, ...).

Un autre coût lié à la mobilité est celui des accidents qui peuvent survenir à tout moment sur le chemin du travail. Dans de nombreuses situations, le travailleur ne bénéficie pas d'assurance complète, d'une assurance limitée (freelances, livreurs, chauffeurs, ...) ou d'aucune assurance (travail au noir, indépendants, ...) (cf. chapitre (2)).

Au quotidien, les activités effectuées par des travailleurs pauvres bruxellois peuvent se dérouler en Région bruxelloise, en Flandre en Wallonie, à l'étranger et dans le reste du monde (travail de plate-forme, tâches numériques, ...).

Les travailleurs précaires : plus souvent mobiles pendant leur travail

Plus d'un tiers des travailleurs interviewés sont des travailleurs mobiles pendant leur temps de travail. Elles et ils se déplacent de manière systématique lorsqu'ils travaillent, entre deux prestations, demandes, commandes, etc. Certains travailleurs doivent assumer une part des coûts liés à la mobilité inhérente à leur activité professionnelle.

Il s'agit par exemple : des intérimaires, des livreurs de repas, de colis ou d'équipements électroménagers, des professionnels de l'ambulatoire dans les secteurs du social et de la santé, de l'aide et soins aux personnes, transporteurs, chauffeurs, secteur du nettoyage, non-marchand, travail intérimaire, la logistique, des indépendants, etc.

La mobilité des travailleurs pendant leur activité professionnelle, en dehors du trajet domicile-lieu de travail, n'est à l'heure actuelle pas mesurée en Belgique. Une étude française a récemment étudié l'importance du phénomène des actifs mobiles : « D'après nos données statistiques, on estime que près de 40 % des salariés seraient soit des actifs mobiles, soit parce qu'ils exercent un métier roulant (c'est-à-dire une activité proprement mobile comme les chauffeurs-livreurs), soit des travailleurs fortement concernés par ces déplacements

¹⁷⁶ Tarifs réduits en vigueur suivant la STIB: https://www.stib-mivb.be/article.html?l=fr&_guid=404a414f-7891-3a10-2589-d1b247f9aa20#contentBodyList0 (consulté le 17/05/2022)

intra-professionnels (se déplaçant pour effectuer leurs tâches, à l'image d'un infirmier libéral). (...) Fonctionnant à contretemps du reste de l'économie, les actifs de ces secteurs sont nombreux à être soumis aux horaires décalés : travail de nuit, tranches horaires réduites, etc. Et tout cela n'est pas sans conséquence sur leur statut et leurs conditions d'emplois. Beaucoup sont soumis à des temps partiels et à des contrats en multi-employeurs (en particulier les agents de sécurité et les agents d'entretien). Enfin, ces travailleurs mobiles sont aussi invisibilisés par la statistique. «L'analyse des mobilités domicile-travail, qui constitue le cœur de l'observation des flux liés au travail, se base sur les déplacements entre un lieu de résidence et le lieu d'implantation de l'entreprise, ce qui ne couvre que très partiellement la réalité quotidienne de ces emplois» (Loisel, Talandier, 2022)

Dans quels secteurs se retrouvent le plus souvent les actifs mobiles? Il s'agit de secteurs typiquement précaires, d'emplois typiquement occupés par des Bruxellois.es (cf. supra) : *«Il peut s'agir d'activités en lien avec les services aux entreprises (logistique, transports, commerce de gros, études techniques, sécurité, nettoyage, etc.), ou liées à la demande des ménages (infirmiers, art du spectacle, personnels de maison, etc.). En revanche, dans le secteur privé, l'essentiel des actifs mobiles intervient dans des secteurs dédiés à l'entreprise (sécurité, nettoyage, logistique, etc.), ou dans des secteurs mixtes, s'adressant aux ménages comme aux entreprises, à l'image de la construction. Six familles regroupent près de 75 % actifs mobiles, le BTP, le nettoyage des bâtiments, le commerce de gros, l'intérim, les études techniques, les conseils et réparations en informatique* (Loisel, Talandier, 2022)

Les autrices soulignent que, comparé à l'emploi classique qui a progressé de 3% en 10 ans en France, ces types d'emplois ont progressé de 10% en 10 ans affirmant donc une tendance nette à l'augmentation rapide du nombre de travailleurs mobiles dans notre société». (Loisel, Talandier, 2022).

De manière prospective, il serait important de pouvoir mesurer cette mobilité pendant les heures de travail, les risques et les coûts induits par cette mobilité.

3.9. Vie sociale au quotidien, loisirs et vacances

La grande majorité des travailleurs précaires et pauvres rencontrés ne part pas en vacances et à une vie sociale assez limitée. Les loisirs et le sport coûtent cher.

Tout ce que je fais, c'est voir des gens donc sortir juste voilà, se balader dans les parcs et cætera. Euh, mais il faut aussi prendre sur soi et se dire il faut que je sorte. ... parce que ça va me faire du bien, même si je suis débordée aussi, même j'ai beaucoup de travail encore. [tp63]

Les publics on va dire privilégiés, se rendent même plus compte en fait à quel point ils sont privilégiés. Moi je suis désolé mais, aller manger à midi dehors, c'est devenu un privilège tu vois. Pour moi, c'est devenu un privilège. Ça fait je sais pas combien de temps que j'ai plus mangé dehors parce que c'est de l'argent parti en fumée tu vois. Je préfère, j'aimerais bien tu vois mais les gens se rendent pas compte. [tp11]

Si les sociabilités varient selon l'histoire personnelle, le parcours de vie, le caractère, le réseau social. Une part a tendance à être extrêmement isolée (peu de réseaux de relations, pas de famille, pas de proches, ...), d'autres s'isolent de manière volontaire ou non, et d'autres vont maintenir des réseaux de relations étendus (proches, familles, communautés, voisins, ...) et des sociabilités à moindre coût (activités gratuites).

L'entretien des relations sociales a un coût et le contexte de vie des travailleurs précaires et pauvres ne permet pas toujours d'assumer ce coût.

Non, pas spécialement au niveau de la santé, maintenant au niveau de la vie sociale... clairement ce sont des gens qui ont très peu de vie sociale parce que financièrement ils ne peuvent pas... voilà ce sont des gens qui sont relativement isolés parce que voilà, un logement de faible qualité, ils ne vont pas aller inviter des amis chez eux, ils n'ont pas les finances suffisantes que pour aller boire un verre, aller au cinéma, se faire un resto... sauf ceux qui vivent entre guillemets en communauté dans le sens qu'on a des communautés qui eux se voient mais voilà, ils ont un lieu, une association, un réseau où ils se retrouvent tous mais c'est vrai qu'en règle générale, la vie sociale ça dépend parce que voilà ils n'ont pas...ni les finances ni le lieu que pour pouvoir entretenir ce lien. [intpro24]

Si les travailleurs précaires se serrent la ceinture, certains parents veulent pouvoir offrir des loisirs à leurs enfants. Cette travailleuse veut pouvoir agir pour le bien-être et la vie sociale de ses enfants, pouvoir se dire qu'elle fait quelque chose pour eux, qu'ils peuvent compter sur elle. Malgré le stress financier, elle organise, anticipe et pose des choix qui peuvent l'endetter. Ces cadeaux à ses enfants lui redonnent une forme de pouvoir d'agir, d'offrir et de choisir en tant que mère dans une situation très précaire et difficile.

Je me permets d'offrir des vacances à tour de rôle à mes filles donc avec ma prime de...je ne sais plus comment ça s'appelle...avec mes congés payés, quoi. Donc quand ma fille a terminé sa rhéto, je lui ai offert un voyage de fin d'année...donc j'avais gardé spécialement cet argent-là et j'ai acheté son billet d'avion avec ça. Elle est partie avec une amie...et donc voilà ça c'était important pour moi parce que c'est vrai que j'aurais pu payer plein de dettes et de choses avec cet argent, mais je vous avoue que, par moments, c'est aussi important de pouvoir faire des choses pour mes enfants parce que sinon à quoi bon, quoi ?

Donc...et disons que ça c'est aussi, ... ça peut sembler peu cohérent, mais c'est aussi des décisions que je prends vraiment après une longue réflexion où je me dis « elles doivent aussi savoir que je peux faire des choses pour elles, quoi » donc je veux dire...elle terminait sa rhéto et voilà. Et ici en décembre prochain, si le corona le permet, ma fille cadette partira en vacances et donc je lui offrirai ça aussi avec ma prime de fin d'année.

Donc il y a des choses, mais c'est souvent des projets et des planifications vraiment que je fais donc longtemps à l'avance et voilà je vous ai dit que j'ai un tableau Excel sur lequel je vais 50 fois par jour...je suis quand même un peu sous stress avec ça hein...donc je ne suis pas...mais voilà c'est parce que je trouve injuste de leur dire simplement « non, l'argent que je reçois c'est pour payer ce que je dois et ça etcetera » et bon voilà il y a des moments où je lâche un peu de lest et puis je me dis adienne que pourra.[tp60]